

Société anonyme au capital de 583.270.841,25 euros Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS 552 120 222 R.C.S. PARIS

QUATRIEME ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2007

Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mars 2007 sous le numéro D.07-0146

Rectificatif du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 mars 2007 sous le numéro D.07-0146-R01

Première actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 mai 2007 sous le numéro D.07-0146-A01

Deuxième actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 août 2007 sous le numéro D.07-0146-A02

Troisième actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 novembre 2007 sous le numéro D.07-0146-A03

La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 février 2008 sous le numéro D.07-0146-A04.

SOMMAIRE

Actualisation par chapitre du Document de référence 2007

I.	Ch	apitre 1 : Histoire et Presentation de la Societe Generale	3
	1.1	COMMUNIQUES DE PRESSE RECENTS	3
	1.2	FRAUDE EXCEPTIONNELLE (INFORMATIONS AU 9 FEVRIER 2008)	18
II.	Ch	apitre 2 : Stratégie du Groupe et présentation des activités	23
	2.1	INVESTISSEMENTS REALISES	23
	2.2	INVESTISSEMENTS ANNONCES	25
III.	Ch	apitre 5 : Gouvernement d'entreprise	27
	3.1	TRAVAUX DU CONSEIL ET DE SES COMITES DEBUT 2008 LIES AUX EVENEMENTS EXCEPTIONNELS	27
	3.2	DECLARATION DE MONSIEUR JEAN-MARTIN FOLZ (30 JANVIER 2008)	28
IV.	Ch	apitre 10 : Eléments financiers	29
	4.1	NOTE SUR LES DONNEES FINANCIERES ESTIMEES NON AUDITEES 2007	29
	4.2	COMMENTAIRES SUR LES DONNEES FINANCIERES ESTIMEES NON AUDITEES 2007	33
	4.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES DONNEES FINANCIERES ESTIMEES 2007	47
	4.4	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL	49
	4.5	EVOLUTION DE LA NOTATION LONG TERME DES AGENCES DE NOTATION	50
	4.6	PERSPECTIVES STRATEGIQUES DU GROUPE	51
٧.	Ch	apitre 12 : Responsable de l'actualisation du document de référence	54
	5.1	RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	54
	5.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE	55
	5.3	RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	57
VI.	Ch	apitre 13 : Table de concordance	58

Classements : les sources des classements sont mentionnées explicitement, à défaut, l'information est de source interne

I. CHAPITRE 1: HISTOIRE ET PRESENTATION DE LA SOCIETE GENERALE

1.1 COMMUNIQUES DE PRESSE RECENTS

1.1.1 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 10 DECEMBRE 2007 : SOCIETE GENERALE DECIDE DE CONSOLIDER LE VEHICULE PACE ET D'ASSURER SON REFINANCEMENT

« Compte tenu des conditions de marché, Société Générale a décidé d'accorder une ligne de liquidité permanente à PACE (Premier Asset Collateralised Entity), l'unique SIV (Structured Investment Vehicle) sponsorisé par le Groupe. Cette décision, approuvée par le Conseil d'administration de PACE, aboutira à la consolidation par Société Générale de 100% des actifs de PACE, opération qui entraînera une baisse d'environ -0,05% de son ratio Tier 1.

Le Groupe estime que les actifs acquis sont de bonne qualité. Au 30 novembre 2007, les actifs de PACE étaient de 4,3 milliards de dollars, notés selon Moody's Aaa à hauteur de 75%, Aa à hauteur de 13%, A à hauteur de 9% et Baa à hauteur de 3%. Ils comprenaient 25% d'obligations seniors émises par des institutions financières américaines majoritairement notées single A- ou mieux, et 75% de titres ABS (Asset Backed Securities). Le portefeuille de titres ABS comprend 18% de titres bénéficiant d'un réhaussement de crédit auprès d'un assureur monoline et notés en conséquence AAA/Aaa, 12% de titres RMBS (Residential Mortgage Backed Securities) - dont 9% ont des actifs sont notés AAA avec des sous-jacents subprime, 19% de CDO (dont 9% de CDO dont les actifs sous-jacents sont des créances sur des PME américaines, 7% de CLO ou 'collateralised loan', et 3% de CDO d'ABS) et 26% d'autres titres ABS (adossés à des prêts étudiants, des CMBS ou 'Commercial Mortgage Backed Securities', des créances sur cartes de crédit, des prêts automobiles ou divers ABS).

Par ailleurs, Société Générale a investi 103,5 millions de dollars dans la 'capital note' de PACE, investissement valorisé en marked-to-market à 27,6 millions de dollars, fin novembre. »

1.1.2 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 24 JANVIER 2008

« Le Groupe Société Générale a mis à jour une fraude exceptionnelle au sein d'une sous-division de ses activités de marché.

Le Groupe devrait réaliser un résultat net pour l'exercice 2007 compris entre 0,6 et 0,8* milliard d'euros¹, incluant la perte liée à cette fraude, des dépréciations complémentaires sur son portefeuille d'actifs liés à l'immobilier résidentiel américain en risque ainsi que des dépréciations liées aux risques de contrepartie monolines. Le Groupe prévoit de verser un dividende au titre de l'exercice 2007 en ligne avec son objectif d'un taux de distribution de 45%.

Après cette fraude, et afin de renforcer ses fonds propres, le Groupe s'apprête à lancer une augmentation de capital de 5,5 milliards d'euros avec droits préférentiel de souscription, bénéficiant d'une prise ferme d'un syndicat bancaire.

Pertes sur une position frauduleuse et dissimulée

Le Groupe Société Générale (le « Groupe ») a mis à jour une fraude exceptionnelle de par son ampleur et sa nature : un trader, en charge d'activités de couverture de futures « plain vanilla » sur des indices boursiers européens, a pris des positions directionnelles frauduleuses courant 2007 et début 2008 allant bien au-delà des limites faibles qui lui avaient été attribuées. Sa connaissance approfondie des procédures de contrôle, acquise lors de ses précédentes fonctions au sein du middle-office du Groupe, lui a permis de dissimuler ses positions grâce à un montage élaboré de transactions fictives.

Le Groupe n'a aujourd'hui plus d'exposition résiduelle liée à ces positions qui ont été identifiées et analysées les 19 et 20 janvier 2008. Il a été décidé de les clôturer dans les meilleurs délais dans le respect de l'intégrité des marchés et des intérêts des actionnaires. Compte tenu de la taille de ces positions et des conditions de marché particulièrement défavorables, cette fraude a un impact négatif de 4,9 milliards d'euros que le Groupe a décidé de comptabiliser en 2007 dans son résultat avant impôt.

Les positions de ce trader ont été revues et une analyse détaillée de toutes les positions au sein de son département a confirmé la nature isolée et exceptionnelle de cette fraude. L'employé qui a reconnu les faits a été relevé de ses fonctions et une procédure de licenciement a été engagée. En outre, les responsables de sa supervision quitteront le Groupe.

¹ Résultat net, part du Groupe, estimé non audité

^{*} Chiffre mis à jour dans le cadre du processus d'arrêté des comptes 2007 : cf. paragraphe 4.2

Dépréciations supplémentaires d'actifs liés aux CDO exposés au secteur immobilier résidentiel américain, et aux assureurs monolines

Le Groupe va enregistrer des dépréciations supplémentaires au 4ème trimestre 2007 pour un montant total de 2,05 milliards* d'euros et comprenant les éléments suivants :

- 1,1 milliard d'euros relatifs aux risques liés au secteur immobilier résidentiel américain,
- 550 millions* d'euros relatifs à l'exposition aux assureurs monolines américains, et
- 400 millions*d'euros de provisions additionnelles non allouées relatives aux deux risques sus-mentionnés.

Exposition au secteur immobilier résidentiel américain

L'exposition du Groupe aux risques sur le secteur immobilier résidentiel américain consiste essentiellement en un portefeuille composé de tranches super-senior de CDO de RMBS non couvertes. Devant l'aggravation de la crise du marché immobilier résidentiel américain, le Groupe va enregistrer de nouvelles dépréciations d'actifs pour un montant de 1,1 milliard d'euros au 4ème trimestre 2007, en ligne avec les niveaux de valorisation des indices ABX lorsqu'ils existent (cf. hypothèses détaillées et résultats fournis en annexes 1 à 3). La cohérence des modèles et paramètres utilisés a été revue par les auditeurs du Groupe.

Le portefeuille de RMBS subprime* (550 millions d'euros au 30 septembre 2007), directement valorisé sur la base de paramètres de marché, a été couvert, déprécié ou vendu. A fin 2007, l'exposition résiduelle est d'environ 35 millions d'euros.

Expositions aux assureurs monolines américains*

D'autres actifs figurant au bilan du Groupe bénéficient de rehaussements de crédit fournis par des assureurs monolines. En appliquant la même méthodologie de stress test au portefeuille sous-jacent que celle appliquée aux actifs sous-jacents de portefeuilles de CDO non-couverts, le Groupe va enregistrer une dépréciation de 500 millions d'euros au 4ème trimestre 2007 (cf. annexe 4). De plus, le Groupe a déprécié la totalité de son exposition au monoline ACA pour un montant de 50 millions d'euros.

Résultat net part du Groupe estimé 2007

Illustrant la stratégie de développement équilibré et le business model diversifié mis en œuvre au cours des dix dernières années, les autres activités du Groupe devraient extérioriser de bons résultats en 2007 :

- La croissance des revenus des Réseaux France devrait s'élever à environ +4,7%* sur l'année 2007 (hors PEL/CEL et plus-value Euronext) avec une bonne progression de la marge d'intérêt et une baisse du coefficient d'exploitation.
- La performance des Réseaux Internationaux reste soutenue (environ 40% de croissance du résultat net vs. 2006) grâce à la stratégie d'expansion adoptée au

^{*} Chiffre mis à jour dans le cadre du processus d'arrêté des comptes 2007 : cf. paragraphe 4.2

cours des années passées et aux excellentes positions concurrentielles acquises sur des marchés en forte croissance.

- Les autres métiers du Groupe devraient enregistrer à nouveau d'excellentes performances, notamment les Services Financiers (environ 14% de croissance du résultat net vs. 2006) et la Banque Privée (environ 35% de croissance du résultat net vs. 2006).
- La contribution de SGAM au résultat net part du Groupe devrait être plus faible en 2007, compte tenu de la décision d'assurer la liquidité des fonds monétaires dynamiques au profit de ses clients (dépréciations ou pertes définitives pour un montant de 0,2 milliard d'euros au 4ème trimestre 2007).
- Enfin, la Gestion Propre enregistrera au 4ème trimestre 2007 des plus-values de cession d'un peu moins de 300 millions d'euros (avant impôt) sur le portefeuille de participations.

Compte tenu des éléments ci-dessus, la Banque de Financement et d'Investissement devrait afficher au titre de 2007 une perte de l'ordre de 2,3 milliards d'euros après impôt et un résultat net estimé part du Groupe positif compris entre 0,6 et 0,8 milliard d'euros.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni le 23 janvier 2008 pour revoir les éléments financiers estimés pour l'exercice 2007, a rejeté la proposition de Daniel Bouton de démissionner de ses fonctions et lui a renouvelé toute sa confiance ainsi qu'à l'équipe de direction. Le Conseil lui a demandé de remettre le Groupe sur la voie de la croissance rentable. Un comité constitué des Présidents des Comités de Nomination et de Sélection ainsi que d'un administrateur indépendant sera en charge du suivi du redressement auprès du management.

Les résultats définitifs du Groupe pour l'exercice 2007 seront publiés le 21 février 2008.

Augmentation de capital de 5,5 milliards d'euros

Afin de renforcer ses fonds propres, le Conseil d'Administration du Groupe a décidé de lancer une augmentation de capital de 5,5 milliards d'euros avec droits préférentiels de souscription qui bénéficie d'une prise ferme de JPMorgan et Morgan Stanley. Cette augmentation de capital permettra de porter le ratio Tier I (Bâle 1) à 8,0%, en prenant en compte l'acquisition de Rosbank.

Le Conseil d'Administration a l'intention de proposer le paiement d'un dividende au titre de l'exercice 2007 en ligne avec l'objectif du Groupe d'un taux de distribution de 45%.

Le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif ont toute confiance en la qualité du fonds de commerce du Groupe Société Générale et de l'ensemble de ses lignes métier, ainsi qu'en sa capacité à générer une croissance rentable.

Note importante

Tous les chiffres présentés dans ce communiqué de presse n'ont pas été audités et demeurent soumis à la finalisation des comptes pour les périodes et les dates en question.

Information du public

Un prospectus qui sera visé par l'Autorité des marchés financiers sera disponible sans frais de Société Générale, - Tour Société Générale, 17, cours de Valmy - 92972 Paris La Défense, auprès des intermédiaires financiers ainsi que sur les sites Internet de Société Générale (www.ir.socgen.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Ce prospectus sera composé du document de référence déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2007 sous le numéro D.07-0146, du rectificatif du document de référence déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2007 sous le numéro D.07-0146-R01 et des trois actualisations déposées le 25 mai 2007, le 31 août 2007 et le 13 novembre 2007 sous les numéros D.07-0146-A01, D.07-0146-A02 et D.07-0146-A03 respectivement, et d'une note d'opération.

Société Générale attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

Ce communiqué ne constitue pas et ne fait pas partie d'une offre ou d'une invitation à une offre en vue de souscrire ou d'acheter des valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre serait contraire aux lois et règlements applicables.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout Etat des Etats-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.

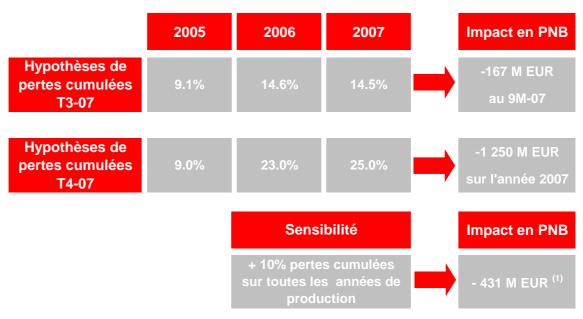
La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ce pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Les actions et valeurs mobilières de Société Générale mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié, et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement prévue par le Securities Act. Il n'y aura pas d'offre au public aux Etats-Unis.

Ce communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une invitation ou incitation à investir dans des titres de capital ou de créance émis par Société Générale ou par une filiale directe ou indirecte de Société Générale (ci-après « Instruments Financiers Société Générale »). Ce communiqué de presse est destiné uniquement aux personnes (i) qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visés à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel que modifié (l'" Ordre'), (iii) qui entrent dans le champ de l'article 49(2)(a) à (d) (entités ayant des revenus importants, associations non enregistrées en tant que société, etc) de l'Ordre, ou (iv) à qui ces invitations ou incitations de réaliser une activité d'investissement au sens de la section 21 du Financial Services and Market Act 2000 en relation avec l'émission ou la cession d'Instruments Financiers Société Générale) peut être légalement communiquée ou transmise (l'ensemble de ces personnes étant qualifié de « Personnes Qualifiées »). Les personnes qui ne sont pas des Personnes Qualifiées ne doivent pas agir sur la base de ou tenir compte de ce communiqué de presse. Tout investissement auquel ce communiqué de presse fait référence n'est autorisé que pour les Personnes Qualifiées et sera refusé à toute autre personne. »

Annexes

Annexe 1 : Taux de pertes cumulées sur les actifs subprime au sein des CDO et sensibilités



(1): Impact au taux de change moyen du T4-07

Hypothèses de pertes totales pour le secteur immobilier résidentiel américain :

- Environ 200 milliards de dollars en octobre 2007
- Environ 350 milliards de dollars en janvier 2008

Annexe 2 : Taux de dépréciation des RMBS subprime composant les tranches supersenior de CDO détenu

	Taux de dépréciation stress test crédit	Taux de dépréciation base des indices ABX
Production 2005	-25%	NA
Production 2006 & 2007		
A et au-dessus	-62%	-57%
BBB et en-dessous	-100%	-82%

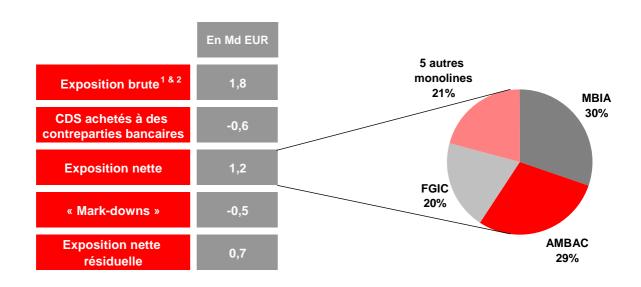
Les tranches CDO de CDO ont été intégralement dépréciées.

Annexe 3 : Exposition à risque sur l'immobilier résidentiel aux Etats-Unis

	CDO: tranches super senior AAA		
	portefeuille # 1	portefeuille # 2	portefeuille # 3
Exposition brute au 31/12/07 en M EUR	1,401	1,736	1,717
Point d'attachement	31%	15%	32%
Sous-jacent	mezzanine	high grade	mezzanine
% d'actifs subprimes sous-jacents dont originés en 2005 et avant	84% 53%	53% 20%	73% 62%
dont originés en 2006 dont originés en 2007	31% 1%	20% 12%	6% 5%
Dépréciations enregistrées en 2007en M EUR (1)	-458	-629	-164
% total de dépréciations des CDO (2)	32%	36%	9%
Exposition nette au 31/12/07 en M EUR (3)	955	1,116	1,554

⁽¹⁾ Dépréciation aux taux de change moyen de chaque trimestre

Annexe 4 : Exposition en risque de contrepartie aux "monolines"*



⁽¹⁾ Calculés sur la base des mêmes méthodologies que celles utilisées pour les actifs non assurés

dont 4,3 Md EUR de sous-jacents "subprime" (millésimes : 3% 2007, 21% 2006 et 76% 2005 et antérieur)

⁽²⁾ Net de la couverture par la subordination

⁽³⁾ Exposition au taux de change du 31 décembre 2007

⁽²⁾ Incluant 1,35 Md EUR au titre d'une exposition brute au secteur résidentiel immobilier américain d'un nominal de 7,9 Md EUR,

^{*} Chiffres mis à jour dans le cadre du processus d'arrêté des comptes 2007 : cf. paragraphe 4.2

1.1.3 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 JANVIER 2008 : NOTE EXPLICATIVE CONCERNANT LA FRAUDE EXCEPTIONNELLE

« Le document qui suit décrit les activités d'arbitrage, le mode opératoire de la fraude, les conditions dans lesquelles la fraude a été découverte, le débouclage de la position frauduleuse et les actions immédiates engagées, tels qu'ils ont été investigués par Société Générale au 26 janvier 2008. Un audit externe supplémentaire sera soumis à la décision du Comité des Comptes le 29 janvier prochain.

Activités d'arbitrage et explication de l'importance des montants nominaux en jeu dans cette fraude.

Les métiers Actions de Société Générale n'ont pas pour mission de prendre des positions directionnelles (c'est-à-dire jouer à la hausse ou à la baisse) sur les marchés actions. Les activités d'arbitrage où travaillait le trader avaient pour mission d'arbitrer des instruments financiers sur des bourses européennes. Il s'agit d'une activité de trading pour compte propre déconnectée des activités commerciales des métiers Actions.

Ces activités d'arbitrage, par exemple, consistent à acheter un portefeuille d'instruments financiers A et de vendre, au même moment, un portefeuille d'instruments financiers B qui présente des caractéristiques extrêmement proches, mais dont la valeur est légèrement différente. Ce sont ces écarts de valeur qui font les profits ou les pertes de ces activités.

Ces écarts de valeur étant le plus souvent à la fois faibles et temporaires, de telles activités d'arbitrage supposent que les opérations réalisées soient très nombreuses et puissent porter sur des nominaux importants.

Les caractéristiques extrêmement proches des deux portefeuilles A et B et le fait qu'ils se compensent signifient que de telles activités ne présentent que peu de risques de marché.

Ces risques existent cependant et dans le cadre du développement de ses activités d'arbitrage, Société Générale a évidemment mis en place un grand nombre de contrôles permettant de les encadrer : contrôle des opérations et contrôle des risques de marché liés à l'évolution des prix des portefeuilles des instruments financiers.

La fraude exceptionnelle qui nous a touché a consisté à détourner ces contrôles ou à les rendre inopérants : le trader a introduit au sein du portefeuille B des opérations fictives, afin de laisser croire que ce portefeuille venait bien compenser le portefeuille A qu'il avait acheté, alors qu'il n'en était rien.

Les opérations fictives étaient enregistrées dans les systèmes de Société Générale mais ne correspondaient à aucune réalité économique.

Mode opératoire de la fraude

• Le trader incriminé était salarié du Groupe depuis 2000. Il a d'abord travaillé pendant 5 ans en tant qu'agent de différents middle-offices (l'un des départements qui contrôle les traders). En conséquence il connaissait très bien l'ensemble des procédures de traitement et de contrôle de Société Générale. En 2005, il est devenu trader dans la division en charge des arbitrages.

Dans le cadre de son activité d'arbitrage, le trader a constitué un premier portefeuille A composé d'opérations bien réelles d'instruments financiers (les futures) reproduisant l'évolution de grands indices boursiers européens (Eurostoxx, Dax, FTSE...).

Les instruments financiers composant ce portefeuille, bien réels et cohérents avec les volumes traités par une grande banque d'investissement, faisaient l'objet de contrôles quotidiens et notamment d'appels de marges avec les principales chambres de compensation. Dans la mesure où l'achat de ces instruments était bien réel et considéré comme tel par Société Générale, ces appels de marge étaient vérifiés et réglés ou reçus par la banque.

 Les risques nés des engagements pris par la banque sont pilotés et contrôlés quotidiennement. Dans le cas de cette fraude, les instruments financiers du portefeuille A étaient en apparence compensés par les opérations fictives logées au sein du portefeuille B, ce qui ne laissait apparaître qu'un risque résiduel très faible.

Le trader a ainsi pu dissimuler une position spéculative de grande ampleur, sans aucune mesure ou lien avec l'activité normale dont il avait la charge au sein de la banque.

Pour que ces opérations fictives ne soient pas immédiatement identifiées, le trader s'est appuyé sur ses années d'expérience de traitement et de contrôle des opérations de marché pour déjouer successivement tous les contrôles permettant à la banque de vérifier les caractéristiques et par conséquence la réalité des opérations initiées par ses opérateurs.

En pratique, le trader a réussi à détourner les contrôles en place en combinant plusieurs techniques de fraude :

- tout d'abord en donnant à ses opérations fictives des caractéristiques qui limitaient les occasions de contrôle : par exemple, il choisissait des opérations très spécifiques sans mouvement de trésorerie ou d'appel de marge et qui ne nécessitaient pas d'envoi de confirmation immédiat ;
- > en usurpant les codes d'accès informatiques appartenant à des opérateurs pour annuler certaines opérations ;
- en falsifiant des documents lui permettant de justifier la saisie de ses opérations fictives.
- en faisant en sorte que ces opérations fictives portent sur un instrument financier différent de celles qu'il venait d'annuler, afin d'augmenter ses chances de ne pas être contrôlé.

Conditions dans lesquelles la fraude a été découverte

• Vendredi 18 janvier

- ✓ Une position anormalement élevée de risque de contrepartie sur un courtier avait été détectée dans les jours précédents. Les explications fournies par le trader ont conduit à des contrôles complémentaires.
- ✓ Le 18 janvier, la hiérarchie du trader est alertée de ce problème et prévient à son tour la hiérarchie du département.
- ✓ Il apparaît dans l'après-midi du 18 janvier que les opérations enregistrées auraient pour contrepartie une grande banque, mais le mail de confirmation apparaît suspect.
- ✓ Une équipe est immédiatement constituée pour investiguer.

• Samedi 19 janvier

- ✓ La hiérarchie n'obtient pas du trader d'explications claires.
- ✓ La grande banque mentionnée ne reconnaît pas ces opérations.
- ✓ Le trader reconnaît avoir commis des irrégularités et, en particulier, avoir créé des opérations fictives.
- ✓ L'équipe d'investigation commence à détecter la position réelle.

• Dimanche 20 janvier

- ✓ Dans le courant de la matinée l'ensemble des positions sont identifiées.
- ✓ En début d'après-midi, l'exposition totale est entièrement connue.
- ✓ Daniel Bouton avertit immédiatement le Gouverneur de la Banque de France.
- ✓ Le Comité des Comptes avait été convoqué dimanche 20 janvier après-midi pour examiner les résultats estimés 2007 et les dépréciations à passer dans les comptes au titre des produits ayant des créances hypothécaires américaines comme sous-jacent (notamment les CDO), en vue du Conseil d'Administration convoqué le même jour à 18h30.
 - Le Président a informé les membres du Comité de la découverte qui venait d'être faite de la position du trader. Il a indiqué qu'il avait décidé de clore la position le plus rapidement possible et, conformément à la réglementation des marchés, de reporter toute communication sur cette découverte et sur les résultats estimés jusqu'à la clôture de la dite position.
- ✓ Daniel Bouton a ensuite informé le Secrétaire Général de l'AMF.
- ✓ Au Conseil d'Administration, le Président a expliqué qu'il n'était pas possible de communiquer sur les résultats estimés compte tenu de la découverte de problèmes sur certaines activités de marché qui pourraient conduire à des pertes substantielles.

• Lundi 21 janvier

✓ Début du débouclage de la position frauduleuse dans des conditions de marchés particulièrement défavorables.

• Mercredi 23 janvier

- ✓ Fin du débouclage de la position frauduleuse.
- ✓ Le Conseil a été de nouveau convoqué le mercredi 23 janvier, date à laquelle la position a été close et où il a été complètement informé des faits et de leurs conséquences.

• Jeudi 24 janvier

✓ Avant l'ouverture des marchés, l'existence de la fraude et ses conséquences sont communiquées au marché. Société Générale demande la suspension de son cours.

Des investigations de l'Inspection Société Générale ainsi que de la Banque de France sont en cours et préciseront les circonstances exactes de la fraude. L'enquête de la police judiciaire a débuté.

Débouclage de la position frauduleuse

La position frauduleuse découverte le dimanche 20 janvier s'élève à environ 50 milliards d'euros de nominal équivalent.

Cette position frauduleuse doit impérativement être débouclée dans les plus brefs délais, en raison des risques liés à sa taille.

Le débouclage de la position doit donc démarrer dès le 21 janvier, de façon contrôlée et en demeurant dans les limites de volumes inférieures à 10% afin de respecter l'intégrité des marchés.

Les conditions de marché sont très défavorables. Le vendredi 18 janvier après-midi, les marchés européens avaient fortement chuté. Dans la nuit du 20 au 21 janvier, les marchés asiatiques sont en forte baisse (-5,4% sur le Hang Seng) avant l'ouverture des marchés européens.

La position a été débouclée en trois jours suivant un mode opératoire contrôlé, qui a conduit Société Générale à ne pas dépasser environ 8% des volumes traités sur les indices futures concernés (EUROSTOXX, DAX et FTSE).

% des volumes des positions débouclées sur les marchés Indices Futures	Eurostoxx	DAX	FTSE
21 janvier 2008	8.1%	7.8%	1.7%
22 janvier 2008	6.8%	5.7%	3.1%
23 janvier 2008	5.9%	6.1%	0%

Enfin, la position a été complètement fermée ou couverte le 23 janvier au soir. Au total, l'évolution défavorable des marchés, amorcée par la forte baisse des bourses asiatiques dans la nuit du 20 au 21 janvier a porté la perte finale totale à 4,9 milliards d'euros.

Le détail des positions initiales et des opérations de débouclage a été transmis à nos commissaires aux comptes et aux autorités de tutelle.

L'analyse des méthodes de fraude et les mesures correctrices prises ont été communiquées aux régulateurs le 26 janvier 2008.

Actions immédiates engagées

Au cours de cette dernière semaine, les équipes de Société Générale ont revu l'ensemble des opérations passées à partir du poste de travail du trader, de même que toutes les opérations pouvant avoir des caractéristiques similaires aux opérations découvertes dans cette fraude. Parallèlement, la position sur futures a été rapprochée de la position de notre contrepartie (compensateur). Cette revue nous conforte dans la conviction que l'ensemble des opérations fictives avait bien été identifié dès le 20 janvier.

Des procédures de contrôle spécifiques ont été mises en place afin de rendre inopérantes les techniques de contournement des contrôles imaginées par le trader. Ces changements ont été communiqués avec leur calendrier aux régulateurs.

Au-delà de ces mesures spécifiques, des contrôles supplémentaires vont être lancés. Ce projet se verra doté de moyens humains importants et sera appuyé par des spécialistes externes des techniques de fraude. Il sera supervisé par le Comité d'Audit. »

1.1.4 COMMUNIQUE DE PRESSE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JANVIER

- « Lors de sa séance du 30 janvier 2008, le Conseil d'administration de la Société Générale a décidé la création d'un Comité Spécial composé exclusivement d'administrateurs indépendants, ayant la mission de s'assurer :
- (i) que les causes et les montants des pertes de trading annoncées ont bien été complètement identifiés ;
- (ii) que des mesures ont été ou sont mises en place pour éviter la survenance de nouveaux incidents de même nature :
- (iii) que l'information diffusée par la banque rend compte fidèlement des constatations des investigations ;
- (iv) que la gestion de la situation est bien conduite dans l'intérêt de l'entreprise, de ses actionnaires, de ses clients et de son personnel.

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Comité Spécial disposera des pouvoirs les plus étendus.

Le Comité Spécial, qui travaillera en étroite collaboration avec le Comité des Comptes, pourra recourir aux services de tout conseil ou expert extérieur ; à ce titre, le Comité Spécial a décidé de faire appel à l'assistance du cabinet d'audit PWC pour le seconder dans sa mission.

Le Comite Spécial est composé de Jean Azema, Jean-Martin Folz et Antoine Jeancourt-Galignani ; il est présidé par Jean-Martin Folz.

Il rendra compte au Conseil d'administration du déroulement de sa mission et lui soumettra ses constatations, conclusions et recommandations. »

1.1.5 EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE DU 3 FEVRIER 2008 : SOCIETE GENERALE RAPPELLE SA POSITION DANS L'AFFAIRE DITE DU « SENTIER 2 »

« La première audience du procès dit du « Sentier 2 » se tiendra le 4 février à Paris où 148 personnes physiques et 4 banques sont renvoyées devant le Tribunal correctionnel, pour blanchiment. Les audiences concernant la Société Générale se dérouleront les 28 et 29 mai. Les faits à la base de ce procès se sont déroulés entre 1998 et 2001, s'agissant de la Société Générale.

Société Générale, son Président et trois collaborateurs de la banque sont ainsi renvoyés devant ce tribunal par le juge d'instruction alors que le procureur de la République, dans son réquisitoire du 4 juillet 2006, les avait expressément mis hors de cause en réclamant le non-lieu à leur bénéfice.

L'affaire porte sur le rôle de la Société Générale dans les circuits de chèques utilisés par des réseaux de blanchiment découverts à l'occasion de l'affaire dite du "Sentier 1" dans laquelle Société Générale, constituée partie civile, était victime des escroqueries en bande organisée perpétrées dans le quartier parisien de la confection.

Comme d'autres banques travaillant en France, Société Générale est aujourd'hui renvoyée devant le Tribunal correctionnel, soit parce que ces chèques ont été payés entre 1998 et 2001 par Société Générale, soit parce qu'ils ont été présentés par elle à l'encaissement auprès d'autres banques françaises, pour le compte d'une banque étrangère.

Société Générale rappelle sa position dans cette affaire :

- La banque a rigoureusement respecté ses obligations légales et les usages de Place connus et admis par les autorités de tutelle en ce qui concerne le traitement des chèques, son comportement ne différant en rien des autres grandes banques françaises et étrangères.
- ➤ Ne peut constituer un comportement répréhensible le fait, notamment, de n'avoir pas mis en place un contrôle systématique des chèques et ainsi de n'avoir pas détecté et rejeté les chèques considérés comme frauduleux. A cette époque, aucune disposition ne prévoyait une obligation de vérification des chèques à des fins de lutte contre le blanchiment. De telles obligations n'ont été imposées aux banques qu'en avril 2002.
- ➤ Les informations dont la banque disposait ne lui permettaient ni de détecter la plupart des chèques qualifiés de frauduleux par le juge d'instruction, ni a fortiori d'identifier les réseaux de blanchiment qui les utilisaient et les présumés blanchisseurs. A aucun moment, les enquêteurs ou les autorités de tutelle n'ont donné de telles informations ni n'ont demandé à la banque de mettre en place des mesures de contrôle particulières.
- Ni la banque, ni ses collaborateurs n'ont sciemment ou intentionnellement participé à des opérations de blanchiment. »

1.1.6 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 4 FEVRIER 2008 SUITE A LA PUBLICATION DU RAPPORT DE MADAME CHRISTINE LAGARDE, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI, CONCERNANT LES ENSEIGNEMENTS A TIRER DES EVENEMENTS RECEMMENT INTERVENUS A LA SOCIETE GENERALE

« La direction de la Société Générale n'a pas de commentaire à faire sur les parties du rapport consacrées aux faits.

Les systèmes de mesure et de gestion des risques de marché ne sont pas mis en cause par le rapport.

S'agissant des contrôles qui ont été successivement contournés par cette fraude, les mesures qui auraient permis de la détecter et d'y mettre fin sont mises en œuvre ou le seront à court terme. »

1.2.1 DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE ET PILOTAGE DES RISQUES OPERATIONNELS

La Société Générale s'est dotée d'un dispositif de **contrôle interne** constitué de deux volets indépendants : le **contrôle permanent**, exercée d'une part par des équipes dédiées et d'autre part au niveau des activités opérationnelles, et le **contrôle périodique**, à la charge d'équipes dédiées.

- La filière Audit du Groupe (au travers de l'Inspection générale et de l'Audit Interne) regroupe l'ensemble des équipes de contrôle périodique dont la mission principale est d'évaluer, dans le cadre d'une approche objective, rigoureuse et impartiale, la conformité des opérations, le niveau de risque effectivement encouru, le respect des procédures ainsi que l'efficacité et le caractère approprié du dispositif de contrôle permanent.
- La filière Risque du Groupe est l'un des acteurs du dispositif du contrôle permanent. Rassemblant environ 2 700 personnes dédiées aux activités de maîtrise des risques (700 personnes au sein de la Direction des risques de la Société Générale Personne Morale et 2 000 collaborateurs dans les différents pôles et filiales du Groupe), elle est chargée de la mise en place du dispositif de contrôle des risques et d'un suivi homogène et consolidé de ceux-ci au niveau du Groupe. Pour la Banque de Financement et d'Investissement (SG CIB), elle est notamment responsable du suivi du risque en contrepartie (agrément, définition et suivi de limite pour chaque contrepartie) et du risque de marché (définition et suivi quotidien des limites de chaque activité).
- <u>Au sein de SG CIB</u>, le contrôle interne s'appuie également sur ces deux composantes (contrôle permanent et contrôle périodique). Le contrôle permanent est en premier lieu du ressort des opérationnels à travers la Surveillance Permanente (sécurité au quotidien et supervision formalisée). Plus particulièrement pour l'activité <u>Dérivés sur Actions et Indices</u>:
 - Les managers des front offices contrôlent les risques, les positions et le compte de résultat (P&L) des traders sous leur responsabilité.
 - Les agents de fonctions support, middle office et back office par leur indépendance vis-à-vis des équipes front offices ont pour mission d'assurer la qualité et l'objectivité des données comptables et de gestion. Ils contrôlent notamment la correcte transcription des opérations dans les différentes applications de gestion, le respect des procédures de règlements, la cohérence et le rapprochement comptable.
 - Les acteurs transversaux, logés dans les fonctions supports, sont en charge :
 - de la mise en oeuvre effective de la Surveillance Permanente: déclaration quotidienne et formalisée des contrôles effectués par les opérationnels, processus de contrôle de 2^{ème} niveau, revue systématique des processus en fin de mois;
 - du contrôle périodique : surveillance du dispositif de Surveillance Permanente et pratique de contrôles inopinés.

Ce dispositif correspond aux « bonnes pratiques pour la **gestion et la supervision des risques opérationnels** » publiées par le Comité de Bâle en 2003 et s'inscrit dans les nouvelles exigences réglementaires concernant le ratio de solvabilité à mettre en place au 1^{er} janvier 2008. La Commission Bancaire a effectué en 2007 une revue du dispositif de contrôle interne élaboré par la Société Générale, et a autorisé en conséquence le Groupe à utiliser la méthode la plus avancée prévue par les accords dits de Bâle 2, la méthode AMA (*Advanced Measurement Approach*), pour le calcul de son exigence en capital liée au risque opérationnel.

La mise en place du dispositif AMA, comprenant les cartographies de risques et de contrôles, la collecte des pertes internes et les analyses de scénarii défavorables ont permis de définir et de déployer des outils de pilotage des risques opérationnels. Il reste toutefois à mieux les intégrer dans la gestion et la mesure de la performance des entités, de manière à mieux cerner et donc améliorer encore le profil de risques du Groupe.

1.2.2 DESCRIPTION DE LA FRAUDE ET DES MESURES PRISES

Perte exceptionnelle sur une position frauduleuse et dissimulée

Le Groupe a mis à jour en janvier 2008 une fraude exceptionnelle par son ampleur et sa nature : un trader, en charge d'activités d'arbitrage d'instruments financiers sur des indices boursiers européens, a pris des positions directionnelles frauduleuses courant 2007 et début 2008 allant bien au-delà des limites individuelles qui lui avaient été attribuées. Des opérations irrégulières ont également été commises en 2005 et 2006, mais de manière « ponctuelle » ou « marginale » (rapport de Madame Lagarde). Elles sont actuellement sous investigation dans le cadre des audits en cours. Cet opérateur avait une activité consistant à gérer en parallèle deux portefeuilles de taille et de composition proches, l'un devant permettre de couvrir l'autre. En l'occurrence, l'opérateur a procédé à des couvertures au moyen d'opérations fictives, masquant ainsi ses pertes et ses gains. Il a pu dissimuler ses positions grâce à une succession de transactions fictives de types divers, parfois en usurpant le droit d'accès de collègues dans les systèmes d'information. Pour que celles-ci ne soient pas immédiatement identifiées, le trader s'est appuyé sur ses années d'expérience acquises dans des services de traitement et de contrôle des opérations de marché pour déjouer les contrôles permettant à la banque de vérifier les caractéristiques et donc la réalité des opérations initiées par ses opérateurs.

Le 18 janvier 2008, une alerte a provoqué une investigation interne. Le 20 janvier 2008, une fois l'ampleur de l'exposition identifiée, le Président de la Société Générale a prévenu le Comité des Comptes du Conseil d'Administration ainsi que la Banque de France et l'Autorité des Marchés Financiers. Du 21 au 23 janvier, les positions ont été dénouées dans le respect de l'intégrité des marchés et des intérêts des actionnaires. Le débouclage des opérations sur l'EUROSTOXX, le DAX et le FTSE a porté sur des volumes qui ont atteint au maximum 8,1% des volumes journaliers sur ces marchés. Compte tenu de la taille de ces positions et des conditions de marché particulièrement défavorables, cette fraude a eu en définitive un impact négatif de 4,9 milliards d'euros sur le résultat avant impôt du Groupe en 2007.

Caractère exceptionnel de cette perte

Depuis 2003, le Groupe dispose d'un historique des pertes opérationnelles internes unitaires supérieures à 10 k€ (25 k€ pour la banque de financement et d'investissement) couvrant la quasi-totalité des entités, en France comme à l'étranger. Cette base de données permet d'analyser les pertes (par catégorie d'événement, par activité, par zone géographique...) et de suivre leur évolution ainsi que les plans d'actions correctrices proposés. Après une pointe de 300 millions d'euros en 2003, le coût annuel global du risque opérationnel a représenté, en dehors de la perte exceptionnelle mentionnée ci-dessus, environ 225 millions d'euros sur la période 2004-2007.

Mesures prises – Impact sur l'environnement de contrôle

Le Gouverneur de la Banque de France a estimé lors de son audition par la Commission des Finances du Sénat le 30 janvier 2008 que « les premiers éléments connus laissaient penser que le système de contrôle interne de la Société Générale n'avait pas fonctionné comme il l'aurait dû et que ceux qui avaient fonctionné n'avaient pas toujours fait l'objet d'un suivi approprié. ».

Selon le Rapport de Mme Lagarde au Premier Ministre sur les évènements récemment intervenus à la Société Générale en date du 4 février 2008, les huit domaines ci-dessous sont susceptibles d'avoir été particulièrement sensibles :

- surveillance des encours nominaux des opérateurs (par opposition à la surveillance des positions nettes qui ne fait par définition apparaître qu'un risque de marché limité): l'absence de cette surveillance a rendu possible le passage en un peu plus de deux semaines à une position de 50 milliards d'euros en janvier 2008;
- suivi des flux de trésorerie appels et versements de marges, dépôts de garantie, résultats réalisés;
- exploitation approfondie des demandes d'information adressées à la banque par la chambre de compensation Eurex en novembre 2007;
- suivi des annulations et modifications de transactions provenant d'un seul opérateur;
- confirmation des opérations avec l'ensemble des contreparties ;
- respect de la « muraille de Chine » entre front et back office et transversalité de l'organisation du middle office et du back office ;
- sécurité des systèmes informatiques et protection des codes d'accès ;
- surveillance des comportements atypiques (absence de congés par exemple).

La Société Générale n'a pas commenté les éléments ci-dessus mais observé que les systèmes de mesure et de gestion des risques de marché ne sont pas mis en cause dans ce rapport. La Société Générale a indiqué que l'ensemble des points mentionnés dans ce rapport fait l'objet d'une analyse dans le cadre des audits en cours.

Les positions de ce trader ont été revues et une analyse détaillée de toutes les positions au sein de son département a été réalisée, qui n'a décelé aucune situation analogue. L'employé qui a reconnu les faits a été relevé de ses fonctions et une procédure de licenciement a été engagée. En outre, des mesures de suspension ont été prises à l'égard des supérieurs hiérarchiques directs du trader,

dans l'attente des résultats des audits en cours. Les investigations et audits en cours permettront de déterminer si le trader a agi en liaison avec d'autres personnes, à l'intérieur ou à l'extérieur du Groupe. Il apparaît qu'un salarié d'une société de courtage, filiale du Groupe, utilisée pour exécuter des transactions du trader sur les marchés et pour la compensation de ses positions, aurait été informé par ce dernier depuis quelque temps de positions importantes qu'il avait prises, ainsi que des demandes d'information d'Eurex.

Des procédures de contrôle spécifiques ont été définies afin de rendre inopérantes les techniques de contournement des contrôles imaginées par ce trader. Certaines mesures sont d'application immédiate. D'autres, plus structurelles, seront appliquées à court terme. Ces changements ont été communiqués avec leur calendrier aux superviseurs.

Un plan d'actions a été lancé pour prévenir toute situation de même nature. Le plan s'articule de la manière suivante :

- Les mesures d'ores et déjà mises en œuvre concernent le périmètre de la fraude. Elles ont comporté la revue des opérations du trader et de toutes opérations présentant des caractéristiques similaires.
- Un programme d'amélioration de la sécurité informatique est en cours (changement fréquent des mots de passe, contrôle des accès). Un système de contrôle d'identité biométrique sera mis en place dans les prochains mois.
- Le pilotage des indicateurs d'alerte est réformé (contrôle et limites des nominaux bruts, supervision des annulations, opérations à départ différé, confirmation au fil de l'eau des contreparties internes, contrôle des flux de trésorerie, contrôle plus rigoureux des congés et des comportements atypiques, liste de distribution d'alerte).
- Le projet de réorganisation des relations entre middle office et front office déjà engagé sera poursuivi. L'organisation du middle office sera réformée et un département chargé de la sécurité des opérations indépendant des chaînes front et back offices sera créé, incluant une équipe de recherche des opérations frauduleuses, notamment celles liées à des comportements malveillants sera créée. Enfin, la formation aux risques de fraude et les moyens consacrés au contrôle seront renforcés.

Ces évolutions s'inscrivent dans une démarche déjà engagée. Les ressources des back offices et middle offices du pôle SG CIB sont passées de 55 % des effectifs en 2002 à 62 % aujourd'hui.

Le plan d'actions décrit ci-dessus a été élaboré sur la base des audits internes effectués durant la période immédiatement après la découverte de la fraude. L'audit interne se poursuit à ce jour. Par ailleurs, d'autres audits et investigations, notamment de la Commission Bancaire, sont en cours. Ces audits et investigations permettront de renforcer et d'améliorer les systèmes et procédures de contrôle interne si des défaillances sont constatées.

Création d'un Comité Spécial

Le Conseil d'administration a créé, le 30 janvier 2008, un Comité Spécial d'administrateurs indépendants chargé notamment de s'assurer :

- que les causes et les montants des pertes de trading annoncées ont bien été complètement identifiés;
- que les mesures ont été ou sont mises en place pour éviter la survenance de nouveaux incidents de même nature;
- que l'information diffusée par la banque rend compte fidèlement des constatations des investigations ;
- que la gestion de la situation est bien conduite dans l'intérêt de l'entreprise, de ses actionnaires, de ses clients et de son personnel.

Ce Comité sera assisté dans sa mission par le cabinet Price Waterhouse Coopers. Le Président du Comité Spécial fera un point sur la situation au Conseil d'administration le 20 février 2008 sur la base de l'état d'avancement des investigations en cours.

1.2.3 CONSEQUENCES JUDICIAIRES OU ADMINISTRATIVES DE LA FRAUDE EXCEPTIONNELLE

Suite à la découverte de la fraude exceptionnelle, la Société Générale a déposé plainte. Une instruction a été ouverte et le trader a été mis en examen pour faux, usage de faux, introduction frauduleuse dans un système informatique et abus de confiance. La Société Générale s'est constituée partie civile.

Une inspection de la Commission Bancaire a été diligentée. L'AMF a ouvert une enquête sur l'information financière et le marché du titre Société Générale.

Aux Etats-Unis, le procureur de Brooklyn, conjointement avec la SEC et la CFT, a ouvert une enquête sur les ventes opérées sur le marché par la Société Générale à l'occasion du débouclage des positions.

Un actionnaire a assigné la Société Générale devant le TGI de Paris en raison de fautes éventuellement commises par la Société Générale qui auraient dévalorisé l'action.

Les procédures et enquêtes sus-visées sont celles dont la Société Générale a connaissance à la date de cette actualisation du Document de Référence en lien avec la fraude exceptionnelle. La Société Générale n'est pas en mesure de prévoir le résultat et les conséquences éventuelles de ces procédures et enquêtes ou d'autres procédures ou enquêtes qui pourraient être ouvertes à cet égard.

II. CHAPITRE 2: STRATEGIE DU GROUPE ET PRESENTATION DES ACTIVITES

2.1 INVESTISSEMENTS REALISES

2.1.1 EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE DU 3 DECEMBRE 2007 : SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES FINALISE L'ACQUISITION DE PIONEER INVESTMENTS FUND ADMINISTRATION SERVICES EN ALLEMAGNE

« Société Générale Securities Services (SGSS) a conclu l'acquisition des activités d'administration de fonds ainsi que de middle et back office de Pioneer Investments en Allemagne, une filiale de Pioneer Global Asset Management S.p.A. (PGAM).

L'entité issue de cette acquisition, dénommée Société Générale Securities Services Kapitalanlagegesellschaft mbH, comptera environ 180 collaborateurs. Les clients des activités acquises à Munich par SGSS sont Pioneer Investments et d'autres gestionnaires de fonds allemands. Le montant de leurs actifs administrés s'élève à 52 milliards d'euros à fin septembre 2007.

Cette acquisition permet à SGSS de conforter sa position d'acteur majeur dans les services d'administration de fonds en Allemagne en se classant 3ème conservateur global européen avec 2.585 milliards d'euros d'actifs conservés à fin septembre 2007 et 451 milliards d'euros de fonds sous administration (chiffres pro forma de Pioneer Investments inclus). »

2.1.2 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 3 DECEMBRE 2007 : SOCIETE GENERALE FINALISE L'ACQUISITION DE BANCO CACIQUE

« Société Générale a conclu le 30 novembre 2007, l'acquisition annoncée le 26 février 2007 de 100% de Banco Cacique suite à l'approbation de l'opération par les autorités brésiliennes.

Banco Cacique, important acteur spécialisé dans le crédit à la consommation, dont le siège social est à Sao Paulo, emploie 2 300 collaborateurs répartis sur 20 états du territoire brésilien.

Banco Cacique s'appuie sur un vaste réseau de 190 agences et de 2.500 prescripteurs pour servir une base de clientèle de 900.000 personnes et 350.000 cartes de crédit actives. Au travers de ses différentes activités de crédit, la production de Banco Cacique a atteint 920 MUSD, son portefeuille d'encours s'élève à 580 MUSD au 31/10/2007.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de développement des Services Financiers Spécialisés de Société Générale au Brésil qui compte déjà sur la présence d'ALD Automotive (location longue durée de véhicules). Elle vient également compléter le dispositif actuel de Société Générale Consumer Finance qui s'appuyait sur Banco Pecunia acquis en Mars 2006. Enfin, elle renforce la présence du Groupe Société Générale au Brésil : Banco Société Générale Brasil (banque de financement et d'investissement), Fimat (courtage). »

2.1.3 EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE DU 2 JANVIER 2008 : LANCEMENT OPERATIONNEL DE NEWEDGE, FILIALE DE COURTAGE DE SOCIETE GENERALE ET CALYON

« Société Générale et Calyon ont conclu aujourd'hui la fusion, annoncée le 8 août 2007, des activités de courtage exercées par leurs filiales respectives Fimat et Calyon Financial. Ceci rend effectif le lancement opérationnel de Newedge, leader mondial de l'exécution et du clearing sur produits dérivés listés. L'objectif des deux actionnaires est d'introduire en Bourse la nouvelle entité dans un délai de 18 à 24 mois.

Newedge offre à sa clientèle une gamme complète de services de compensation et d'exécution pour les options et contrats à terme de produits financiers et de matières premières ainsi que pour les produits de taux, de change, les actions et les matières premières traitées de gré à gré (OTC). Newedge propose également un ensemble de services à valeur ajoutée tels que le prime brokerage, le financement d'actifs, une plateforme électronique de négociation et de routage d'ordres, du cross margining, le traitement et le reporting centralisé des portefeuilles clientèle. »

2.2.1 EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE DU 23 NOVEMBRE 2007 : SG PRIVATE BANKING S'IMPLANTE AU CANADA - ACQUISITION DE CANADIAN WEALTH MANAGEMENT

« SG Private Banking, la ligne-métier de gestion de fortune du Groupe Société Générale annonce l'acquisition de 100% du capital de Canadian Wealth Management (CWM Group Inc.). L'accord final sera conclu en janvier 2008, sous réserve des autorités de contrôle.

Présent à Calgary depuis de nombreuses années, le Groupe CWM dispose d'une solide réputation sur son marché et gère environ 650 millions de dollars canadiens. Ses activités spécialisées dans le conseil en gestion de fortune bénéficieront de l'expertise internationale de SG Private Banking, notamment en matière de produis structurés et d'investissements alternatifs.

Outre l'opportunité d'accroître son portefeuille clients, cette acquisition reflète les ambitions de SG Private Banking de développer ses activités à l'international. Plus largement, elle renforce la présence du Groupe Société Générale déjà actif au Canada via ses activités de banque de financement et d'investissement. »

2.2.2 EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE DU 20 DECEMBRE 2007 : SOCIETE GENERALE EXERCE SON OPTION D'ACHAT SUR ROSBANK

« A la suite de la prise de participation au capital de Rosbank à hauteur de 20% moins 1 action¹ (pour 634 millions USD), et après avoir reçu les autorisations requises de la part de la Banque Centrale de Russie et du Service Fédéral Anti-Monopole, Société Générale a décidé d'exercer son option d'achat au prix de 1 700 millions USD. Société Générale détiendra donc 50% plus une action d'ici la mi-février 2008, prenant ainsi le contrôle de Rosbank.

L'exercice de l'option déclenche le lancement par Société Générale d'une offre publique obligatoire à l'issue de laquelle sa participation dans Rosbank pourra atteindre 57,8% d'ici la fin du premier semestre 2008. Le prix total d'acquisition des 57,8% du capital de Rosbank devrait s'élever à 2 775 millions USD, soit environ 3,0x les fonds propres ajustés² de Rosbank au 30 Juin 2007. Cette transaction aura un impact d'environ -0,35% sur le ratio Tier One de Société Générale.

Le Groupe souhaite, par ailleurs, poursuivre le développement de sa coopération avec Interros qui devrait rester, à moyen terme, un actionnaire minoritaire important de Rosbank.

Avec près de 3 millions de clients particuliers, 60 000 PME et 7 000 grandes entreprises, Rosbank est l'un des leaders du secteur bancaire russe. Avec environ 600 agences, Rosbank détient le plus grand réseau de détail des banques russes à

¹ Acquisition en 2 étapes en 2006 : 10% pour USD 317millions en juin 2006, et 10% moins 1 action pour USD 317millions en Septembre 2006

² Calculés sur la base des capitaux propres consolidés, hors minoritaires, de 31 692 millions de roubles au 30 juin 2007, ajustés pour tenir compte de l'augmentation de capital finalisée en août 2007 d'un montant de 6 625 millions de roubles.

capitaux privés, couvrant ainsi près de 80% du territoire et notamment la plupart des grandes agglomérations du pays et les régions connaissant la plus forte croissance comme la Sibérie et l'Extrême Orient. Depuis 2004, Rosbank a connu une croissance supérieure à celle du marché avec une progression des prêts à la clientèle et du total de ses actifs de respectivement 40% et 26% par an.

Cette acquisition fait du Groupe Société Générale l'une des premières banques en Russie, marché bancaire en forte croissance (crédits +37% sur 9m 2007, dépôts +24% sur 9m 2007)¹. Société Générale est déjà présent sur ce marché dans les activités de banque de détail et services financiers aux particuliers (BSGV, Delta Credit et Rusfinance) avec environ 10000 employés et près de 1,5 millions de clients et dans les activités de Banque de Financement et d'Investissement. »

26/60

¹ Données de la Banque Centrale de Russie

III. CHAPITRE 5: GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 TRAVAUX DU CONSEIL ET DE SES COMITES DEBUT 2008 LIES AUX EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

Le Comité des Comptes s'est réuni le dimanche 20 janvier 2008 après-midi pour examiner les résultats estimés 2007 et les décotes de valorisation à passer dans les comptes au titre des produits ayant des créances hypothécaires américaines comme sous-jacent (notamment les CDO), en vue du Conseil d'administration convoqué le même jour à 18h30.

Le Président a informé les membres du Comité de la découverte qui venait d'être faite de la position d'un trader. Il a indiqué qu'il avait décidé de clore la position le plus rapidement possible et, conformément à la réglementation des marchés, de reporter toute la communication sur cette découverte et sur les résultats estimés jusqu'à la clôture de la dite position.

Au Conseil d'administration du 20 janvier 2008, le Président a expliqué qu'il n'était pas possible de communiquer sur les résultats estimés 2007 compte tenu de la découverte de problèmes sur certaines activités de marché qui pourraient conduire à des pertes substantielles.

Le Conseil s'est à nouveau réuni le mercredi 23 janvier, date à laquelle la position a été close et où il a été complètement informé des faits et de leurs conséquences.

Il a revu les éléments financiers estimés pour l'exercice 2007, a rejeté la proposition de Daniel Bouton de démissionner de ses fonctions et lui a renouvelé toute sa confiance ainsi qu'à l'équipe de direction. Le Conseil lui a demandé de remettre le Groupe sur la voie de la croissance rentable.

Le Conseil du 23 janvier a décidé de lancer une augmentation de capital de 5,5 milliards d'euros avec droits préférentiels de souscription. Cette opération sera dirigée par JPMorgan, Morgan Stanley et Société Générale Corporate & Investment Banking. L'augmentation de capital fera l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce. Cette augmentation de capital permettra de porter le ratio Tier I (Bâle 1) à 8,0%, en prenant compte l'acquisition de Rosbank.

Le Conseil s'est réuni le 6 février pour examiner les données financières estimées 2007 en vue de la réalisation de l'augmentation de capital annoncée le 24 janvier 2008.

Enfin, le 8 février 2008, le Conseil a décidé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, cette décision annulant pour l'avenir la délégation accordée au président le 23 janvier 2008.

3.2 DECLARATION DE MONSIEUR JEAN-MARTIN FOLZ (30 JANVIER 2008)

« Le Conseil d'administration de la Société Générale s'est réuni ce mercredi 30 janvier. Il a décidé de constituer un Comité Spécial d'administrateurs indépendants : Jean AZÉMA, Antoine JEANCOURT-GALIGNANI et Jean-Martin FOLZ. Je préside ce comité et c'est à ce titre que je m'exprime.

Ce Comité s'assure que l'enquête indépendante qui démarre est bien complète, est conduite conformément aux normes d'audit, que les mécanismes de la fraude sont éclaircis et toutes les conséquences en sont tirées ; il veille à ce que l'information diffusée par la banque rende compte fidèlement des constatations des investigations.

Ce Comité s'assure que la gestion de la situation est bien conduite dans l'intérêt de l'entreprise, de ses actionnaires, de ses clients et de son personnel.

A ce titre, je voudrais revenir sur la situation des mandataires sociaux.

Le Président Daniel BOUTON et le Directeur général délégué Philippe CITERNE ont pris dès le début de cette crise leurs responsabilités : ils ont présenté leur démission au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a lui aussi pris ses responsabilités : il a demandé à l'unanimité à Daniel BOUTON et à Philippe CITERNE de poursuivre leur mission ; Aujourd'hui, il leur a confirmé sa confiance.

Je reprendrai la parole au nom du comité spécial en fonction du déroulement de notre enquête et en tout état de cause après le Conseil d'administration du 20 février.

Je vous remercie.»

IV. CHAPITRE 10: ELEMENTS FINANCIERS

Comme indiqué dans le chapitre 1.2, le Groupe a mis à jour les 19 et 20 janvier 2008 des activités non autorisées et dissimulées. Les comptes intermédiaires, le rapport de gestion sur les comptes au 30 juin 2007 et les résultats trimestriels au 31 mars 2007 et au 30 septembre 2007, ainsi que les commentaires qui accompagnent ces résultats trimestriels, ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle des transactions non autorisées et correspondent donc aux données historiques publiées. Ces documents, qui figurent respectivement dans l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF sous le numéro D.07-0146-A02 le 31 août 2007, dans l'actualisation du document de référence déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.07-0146-A01 le 25 mai 2007 et dans l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF sous le numéro D.07-0146-A03 le 13 novembre 2007, ainsi que le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, doivent être lus et appréciés en conséquence.

4.1 Note sur les données financières estimées non auditées 2007

PROCESSUS D'ELABORATION DES DONNEES FINANCIERES ESTIMEES NON AUDITEES

Les données financières estimées du Groupe relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été élaborées selon un processus similaire à celui habituellement retenu pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Ces données ont été examinées par le Conseil d'administration de la Société Générale du 6 février 2008. A la suite de la mise à jour d'activités non autorisées et dissimulées, comme indiqué au chapitre 1.2, les activités de la Banque d'Investissement et de Financement font actuellement l'objet de différentes investigations tant internes qu'externes qui pourraient, le cas échéant, révéler des faits nouveaux à prendre en considération.

Les données financières consolidées estimées ont été élaborées en appliquant les principes et méthodes comptables conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2007.

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Ces principes et méthodes comptables sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et détaillés dans la note 1 « Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés » des états financiers consolidés de l'exercice 2006, à l'exception de l'application par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2007 de nouvelles normes IFRS et d'interprétations de l'IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2007 et qui sont les suivantes :

- IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir, norme consacrée exclusivement à l'information financière et qui ne change en rien l'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers.
- Amendement à la norme IAS 1 : Présentation des états financiers qui requiert des informations complémentaires quantitatives et qualitatives sur le capital du Groupe.

- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciations qui précise que les dispositions des normes IAS 36 Dépréciation d'actifs et IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et Evaluation prévalent sur celles de la norme IAS 34 Information financière intermédiaire pour les dépréciations relatives d'une part aux écarts d'acquisition et d'autre part aux instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente.
- IFRIC 11 IFRS 2: Transactions intragroupe et transactions faisant intervenir des actions propres qui précise le traitement comptable, dans les états financiers individuels ou séparés de chaque entité d'un groupe qui reçoit les services des bénéficiaires, des transactions de paiements fondés sur des actions qui font intervenir deux ou plusieurs entités d'un même groupe (société mère ou autre entité d'un même groupe).

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas d'incidence significative sur les états financiers de synthèse du Groupe ; en revanche, l'application de la norme IFRS 7 et de l'amendement à la norme IAS 1 donnera lieu à un enrichissement de l'information présentée dans les notes annexes aux comptes consolidés définitifs de l'exercice 2007.

Le Groupe a également continué à utiliser en 2007 les dispositions de la norme IAS 39, telle qu'adoptée dans l'Union européenne, relatives à l'application de la comptabilité de macro-couverture de juste valeur (IAS 39 « carve out »).

Ces principes et méthodes comptables sont identiques à ceux qui seront appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés définitifs de l'exercice 2007 qui seront arrêtés par le Conseil d'administration du 20 février 2008.

Les données financières estimées ont été élaborées en intégrant des estimations, qui recouvrent en particulier les éléments suivants :

• <u>Valorisation des CDO ayant pour sous-jacents des risques sur le secteur immobilier résidentiel américain</u> :

La valorisation des tranches de CDO non couvertes a continué à être réalisée à l'aide d'un modèle destiné à valoriser les actifs sous-jacents sur la base de paramètres de défaut, de perte en cas de défaut, de taux de remboursement anticipé, et de l'horizon de survenance du défaut. Les résultats obtenus à travers ce modèle ont été complétés par une approche destinée à prendre en compte l'illiquidité des tranches concernées. Par ailleurs, les valorisations ainsi obtenues sont cohérentes avec les niveaux de valorisation des indices ABX au 31 décembre 2007 lorsque la comparaison sur les sous-jacents est pertinente. Une information spécifique et détaillée relative à la valorisation de ces instruments figure dans la partie « Commentaires sur les données financières estimées » du présent document.

Au 31 décembre 2007, le montant total des décotes s'élève à -1 250 millions d'euros enregistré en résultat dans le produit net bancaire.

Exposition aux assureurs monolines américains :

Les expositions visées figurent en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La juste valeur des expositions du Groupe sur les assureurs monolines ayant accordé des rehaussements de crédit sur les actifs comportant notamment un sous-jacent immobilier américain prend en compte la dégradation du risque de contrepartie estimé sur ces acteurs.

Ces éléments ont conduit le Groupe à constater en 2007 des décotes pour un montant s'élevant à -900 millions d'euros enregistré en résultat dans le produit net bancaire. Le montant de ces décotes s'appuie sur une analyse de chacun des actifs assurés (sous l'hypothèse d'un défaut immédiat de tous les assureurs monolines assurant ces actifs), en cohérence notamment avec nos modèles de valorisation du risque utilisés pour les actifs sous-jacents de portefeuilles de CDO non couverts comportant un sous-jacent immobilier américain, et a été fixé sur la base de la meilleure estimation du management. Par ailleurs, le Groupe a également couvert la totalité de son exposition sur la compagnie ACA pour un montant de - 47 millions d'euros. Une information spécifique et détaillée relative à la valorisation de ces instruments figure dans la partie « Commentaires sur les données financières estimées » du présent document.

• <u>Variation du risque de crédit propre de la Société Générale sur les passifs financiers évalués en juste valeur</u> :

Dans le cadre de l'élaboration des données financières estimées, les effets de la variation du risque de crédit propre du Groupe ont été pris en compte dans la valorisation, au 31 décembre 2007, des passifs financiers à la juste valeur par résultat (il s'agit essentiellement d'EMTN émis). La dégradation du risque de crédit propre du Groupe a conduit à constater à fin 2007 un ajustement négatif de la juste valeur de ces passifs dont la contrepartie a été enregistrée en résultat dans le produit net bancaire pour un montant de +242 millions d'euros.

• Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées :

Le Groupe a mis à jour les 19 et 20 janvier 2008 des activités non autorisées et dissimulées d'une ampleur exceptionnelle portant sur des prises de positions directionnelles réalisées courant 2007 et début 2008 par un trader en charge d'activités de marché sur des instruments dérivés « plain vanilla » sur indices boursiers européens. L'identification et l'analyse de ces positions, les 19 et 20 janvier 2008, ont conduit le Groupe à les clôturer dans les meilleurs délais dans le respect de l'intégrité des marchés. L'analyse de ces activités non autorisées a établi, avant l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, que les mécanismes s'étaient principalement développés pendant tout l'exercice 2007 et s'étaient poursuivis jusqu'à leur découverte en janvier 2008.

L'application des dispositions des normes IAS 10 Evénements postérieurs à la date de clôture et IAS 39 Instruments financiers, comptabilisation et évaluation pour le traitement comptable des opérations relatives à ces activités non autorisées et à leur débouclement aurait pu conduire à enregistrer un produit complémentaire avant impôt de +1 471 millions d'euros dans le résultat consolidé de l'exercice 2007 et à présenter en annexe des comptes 2007 une information sur la perte

avant impôt de -6 382 millions d'euros qui ne serait alors enregistrée dans le résultat consolidé qu'en 2008.

Pour l'information de ses actionnaires et du public, le Groupe a cependant estimé que cette présentation était contraire à l'objectif des états financiers décrit dans le *Cadre* des normes IFRS, et a considéré que, pour parvenir à la présentation d'une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2007, il était plus approprié de constater dans le résultat consolidé de l'exercice 2007, en l'isolant, l'intégralité des conséquences financières des opérations conclues dans le cadre de ces activités non-autorisées. A cet effet, et conformément aux paragraphes 17 et 18 de la norme IAS 1 *Présentation des états financiers*, le Groupe a décidé de s'écarter des dispositions des normes IAS 10 *Evénements postérieurs à la date de clôture* et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* en comptabilisant, dans le résultat consolidé estimé de l'exercice 2007, une provision pour le coût total d'arrêt des activités non-autorisées.

La perte nette globale liée aux clôtures des positions directionnelles prises dans le cadre de ces activités non-autorisées s'élève ainsi à -4 911 millions d'euros avant impôt. Cette perte est présentée sur une ligne distincte du compte de résultat consolidé intitulée « Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées ».

Pour les besoins de l'estimation du résultat net part du groupe, la perte ainsi reconnue a été considérée comme déductible sur le plan fiscal. Néanmoins, la déductibilité de la perte couverte par la provision mentionnée au paragraphe précédent n'interviendra qu'au titre du résultat imposable de l'exercice 2008 ; en conséquence, sur la base de cette provision, un impôt différé actif de 2 197 millions d'euros a été enregistré dans le résultat estimé de l'exercice 2007. Cette position fiscale s'appuie tant sur la législation que sur la jurisprudence, et a été confortée par l'opinion de plusieurs consultations d'avocats spécialisés en fiscalité.

AVERTISSEMENT

Les commentaires ci-dessous se rapportent à des résultats consolidés estimés non audités pour 2007; les données 2006 (sauf mention contraire) correspondent aux données figurant dans le document de référence 2007 (relatif à l'exercice 2006). Les variations indiquées, sauf indication contraire, sont des variations courantes.

Dans un environnement de crise financière, le Groupe a tiré profit d'un socle robuste d'activités en France et de la montée en puissance des relais de croissance pour afficher une bonne résistance de ses revenus. Malgré d'importantes pertes et décotes de valorisation liées à la crise de l'immobilier résidentiel aux Etats-Unis et aux risques de contrepartie sur les assureurs monolines enregistrées par la Banque de Financement et d'Investissement, les effets de la crise de liquidité sur les résultats de la Gestion d'Actifs, et enfin une perte exceptionnelle de -4 911 millions d'euros suite à une fraude, le Groupe reste bénéficiaire : il affiche un résultat net part du Groupe de 947 millions d'euros en 2007.

GROUPE

En millions d'euros	2007 (e)	2006	Variation
Produit net bancaire	21 923	22 417	-2,2%
Frais de gestion	(14 305)	(13 703)	+4,4%
Résultat brut d'exploitation	7 618	8 714	-12,6%
Coût net du risque	(905)	(679)	+33,3%
Résultat d'exploitation hors perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	6 713	8 035	-16,5%
Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	(4 911)	0	n/s
Résultat d'exploitation y compris perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	1 802	8 035	-77,6%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	44	18	n/s
Gains ou pertes nets sur autres actifs	40	43	-7,0%
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	(18)	n/s
Charge fiscale	(282)	(2 293)	-87,7%
Résultat net	1 604	5 785	-72,3%
dont Intérêts minoritaires	657	564	+16,5%
Résultat net part du Groupe	947	5 221	-81,9%
Coefficient d'exploitation	65,3%	61,1%	
Fonds propres normatifs moyens	23 683	20 107	+17,8%
ROE après impôt	3,6%	25,8%	
Ratio Tier 1	6,6%	7,8%	

(e): données estimées

Le produit net bancaire du Groupe s'inscrit en baisse de -2,2% par rapport à 2006, à 21 923 millions d'euros. Les Réseaux France enregistrent des performances solides ; les revenus des Réseaux Internationaux, des Services Financiers, de la Banque privée et des Services aux investisseurs continuent de s'inscrire en forte progression. En revanche, les revenus de la Gestion d'actifs et de la Banque de Financement et d'Investissement sont très affectés par la crise financière. Les revenus de la Banque de Financement et d'Investissement enregistrent en particulier de fortes pertes et décotes de valorisation, liées à la crise de l'immobilier résidentiel aux Etats-Unis et aux risques de contrepartie sur les assureurs monolines.

L'évolution des frais de gestion (+4,4% par rapport à 2006) reflète à la fois la poursuite des investissements nécessaires à la croissance organique du Groupe, un strict contrôle des frais de fonctionnement et l'évolution des rémunérations variables liée à la performance des métiers. Le coefficient d'exploitation du Groupe ressort ainsi sur l'année 2007 à 65,3% (contre 61,1% en 2006).

Le résultat brut d'exploitation du Groupe recule de -12,6% par rapport à 2006, à 7 618 millions d'euros.

Sur l'année 2007, le Groupe enregistre un faible coût du risque de crédit, qui s'établit à 25 pb des encours pondérés, soit le même niveau qu'en 2006. La charge nette du risque s'inscrit ainsi à 905 millions d'euros (contre 679 millions d'euros en 2006).

Au total, le Groupe réalise sur l'année un résultat d'exploitation hors perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées en baisse de -16,5% par rapport à 2006, à 6 713 millions d'euros.

Le Groupe a mis à jour, en début d'année 2008, une fraude exceptionnelle au sein d'une sous-division de ses activités de marché. Cette fraude a un impact négatif de -4 911 millions d'euros que le Groupe a enregistré dans les comptes 2007, en perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées. En conséquence, le résultat d'exploitation y compris perte nette relative à cette fraude s'établit à 1802 millions d'euros.

Après charge fiscale (taux effectif d'impôt du Groupe : 15,3% contre 28,4% en 2006) et intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe s'établit à 947 millions d'euros pour l'année 2007, en baisse de -81,9% par rapport à 2006 (5 221 millions d'euros). Hors la fraude, le résultat net part du Groupe se serait élevé à 4 167 millions d'euros en 2007.

Le ROE après impôt du Groupe s'inscrit sur l'année à 3,6% contre 25,8% en 2006. Le Bénéfice Net par Action du Groupe s'élève à 1,98 euros au titre de 2007 contre 12,33 euros en 2006. Hors perte nette suite à la fraude, le BNPA se serait établi à 9,37 euros, en baisse de -24,0% par rapport à 2006 principalement en raison des décotes enregistrées en Banque de Financement et d'Investissement.

Au 31 décembre 2007, les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 27,2 milliards d'euros et l'actif net par action à 56,4 euros (-11,4% par rapport à 2006), dont 2,6 euros de plus-values latentes. Reflétant la forte croissance organique du Groupe, les encours pondérés augmentent sur un an de +14,3%. Les encours pondérés de la Banque de Financement et d'Investissement augmentent de +10,7% sur la même période, mais sont en baisse de -3,1% par rapport au 30 septembre 2007, illustrant la volonté du Groupe de réduire ses risques dans un contexte de marché difficile.

Afin de renforcer ses fonds propres, le Groupe a annoncé le 24 janvier 2008 le lancement d'une augmentation de capital de 5,5 milliards d'euros avec droits préférentiels de souscription. Cette opération sera dirigée par JPMorgan, Morgan Stanley et Société Générale Corporate & Investment Banking. L'augmentation de capital fera l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce.

Cette augmentation de capital permettra de porter le ratio Tier 1 (Bâle 1) à 8,0% proforma à fin 2007, en prenant en compte l'acquisition de tranches complémentaires de 37,8% de la banque russe Rosbank.

Le Groupe poursuit une politique de rachat d'actions visant à neutraliser annuellement l'effet dilutif des émissions de capital réservées aux salariés et des attributions de stock options et d'actions gratuites. En application de cette politique, le Groupe a racheté 10,7 millions de titres au cours de l'année 2007. La Société Générale détenait au 31 décembre 2007, 30,3 millions d'actions propres et d'autocontrôle (soit 6,5% du capital), hors actions détenues dans le cadre de ses activités de trading.

Le Conseil d'Administration a l'intention de proposer à l'Assemblée Générale du 27 mai 2008 le paiement d'un dividende au titre de l'année 2007 en ligne avec l'objectif du Groupe d'un taux de distribution de 45%. Le montant précis et la date de paiement du dividende seront fixés lors du Conseil d'Administration du 20 février 2008.

RESEAUX FRANCE

En millions d'euros	2007 (e)	2006	Variation
Produit net bancaire	7 058	6 833	+3,3%
Frais de gestion	(4 566)	(4 450)	+2,6%
Résultat brut d'exploitation	2 492	2 383	+4,6%
Coût net du risque	(329)	(275)	+19,6%
Résultat d'exploitation	2 163	2 108	+2,6%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2	2	n/s
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	5	n/s
Charge fiscale	(736)	(719)	+2,4%
Résultat net	1 433	1 396	+2,7%
dont Intérêts minoritaires	58	52	+11,5%
Résultat net part du Groupe	1 375	1 344	+2,3%
Coefficient d'exploitation	64,7%	65,1%	
Fonds propres alloués	6 227	5 703	+9,2%
ROE après impôt	22,1%	23,6%	

(e): données estimées

NB: L'activité banque de flux, intégrée auparavant dans le pôle Services Financiers, est rattachée depuis 2007 aux Réseaux France. Les séries historiques ont été retraitées en conséquence.

Les Réseaux France affichent en 2007 des performances commerciales et financières solides. Le produit net bancaire s'inscrit en hausse de +4,8% par rapport à 2006, hors effet de la provision PEL/CEL (reprise de 53 millions d'euros en 2007, contre une reprise de 183 millions d'euros en 2006) et plus-value de cession Euronext (36 millions d'euros). Cette progression est tirée par le dynamisme des commissions, la marge d'intérêt enregistrant quant à elle une hausse plus modérée.

L'évolution des frais de gestion sur l'année, à +2,6% par rapport à 2006, reflète à la fois le strict contrôle des coûts et les investissements afin de poursuivre la croissance de la branche. En conséquence, le coefficient d'exploitation s'inscrit en baisse de -1,4 pts, à 65,5% hors PEL/CEL et plus-value Euronext en 2007, contre 66,9% en 2006.

Le coût du risque s'inscrit sur l'année à 28 pb (contre 27 pb en 2006), soit un niveau faible, reflétant la qualité des fonds de commerce des Réseaux France.

Au total, le résultat net part du Groupe des Réseaux France progresse de +7,7% hors PEL/CEL et plus-value Euronext (+2,3% en données courantes par rapport à 2006). Le ROE après impôt atteint 21,2% hors PEL/CEL et plus-value Euronext.

RESEAUX INTERNATIONAUX

En millions d'euros	2007 (e)	2006	Variation
Produit net bancaire	3 444	2 786	+23,6%
Frais de gestion	(1 986)	(1 644)	+20,8%
Résultat brut d'exploitation	1 458	1 142	+27,7%
Coût net du risque	(204)	(215)	-5,1%
Résultat d'exploitation	1 254	927	+35,3%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	36	11	n/s
Gains ou pertes nets sur autres actifs	28	7	n/s
Charge fiscale	(320)	(242)	+32,2%
Résultat net	998	703	+42,0%
dont Intérêts minoritaires	312	232	+34,5%
Résultat net part du Groupe	686	471	+45,6%
Coefficient d'exploitation	57,7%	59,0%	
Fonds propres alloués	1 860	1 316	+41,3%
ROE après impôt	36,9%	35,8%	

(e): données estimées

Les Réseaux Internationaux continuent d'enregistrer une forte croissance organique et des résultats financiers en hausse significative.

Le produit net bancaire progresse de 23,6% par rapport à 2006. L'effet périmètre cette année comprend principalement Splitska Banka en Croatie (entrée au T3-06), Modra Pyramida en République Tchèque (entrée au T4-06), le solde étant constitué par les contributions de taille plus modeste de SGBB au Burkina Faso (entrée au T1-07), Bank Republic en Géorgie (entrée au T1-07) et Banka Popullore en Albanie (entrée au T4-07).

Les frais de gestion progressent de 20,8% par rapport à 2006, reflétant la politique d'investissements de croissance organique, et notamment l'ouverture de 379 agences sur un an à périmètre constant. Le coefficient d'exploitation s'inscrit en baisse à 57,7% sur l'année, contre 59,0% en 2006. En conséquence, le résultat brut d'exploitation progresse de +27,7% par rapport à 2006.

Le coût du risque s'établit à 44 pb sur l'année, contre 55 pb en 2006, soit un niveau inférieur aux anticipations de moyenne de cycle.

Le résultat net part du Groupe croît de +45,6% par rapport à 2006.

Le ROE après impôt des Réseaux Internationaux ressort au niveau élevé de 36,9% sur 2007, contre 35,8% en 2006.

SERVICES FINANCIERS

En millions d'euros	2007 (e)	2006	Variation
Produit net bancaire	2 838	2 404	+18,1%
Frais de gestion	(1 526)	(1 290)	+18,3%
Résultat brut d'exploitation	1 312	1 114	+17,8%
Coût net du risque	(374)	(273)	+37,0%
Résultat d'exploitation	938	841	+11,5%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(7)	(14)	n/s
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	(1)	n/s
Charge fiscale	(315)	(291)	+8,2%
Résultat net	617	535	+15,3%
dont Intérêts minoritaires	17	14	+21,4%
Résultat net part du Groupe	600	521	+15,2%
Coefficient d'exploitation	53,8%	53,7%	
Fonds propres alloués	3 726	3 280	+13,6%
ROE après impôt	16,1%	15,9%	

(e): données estimées

NB : L'activité banque de flux, intégrée auparavant dans le pôle Services Financiers, est rattachée depuis 2007 aux Réseaux France. Les séries historiques ont été retraitées en conséquence.

Les Services Financiers comprennent d'une part les Financements spécialisés (crédit à la consommation, financement des ventes et des biens d'équipement professionnel, location longue durée et gestion de flottes de véhicules, location et gestion de parcs informatiques), d'autre part les activités d'Assurances (assurance vie et assurance dommages).

Les Services Financiers enregistrent une forte croissance organique. Le produit net bancaire progresse de +18,1% par rapport à 2006. Les frais de gestion augmentent de +18,3%, reflétant les importants efforts de développement organique entrepris par la ligne métier. En conséquence, le coefficient d'exploitation s'inscrit à 53,8% en 2007, contre 53,7% en 2006.

Le coût du risque s'établit à 89 pb des encours pondérés. La hausse par rapport au niveau de 2006 (73 pb) est liée à l'intégration des nouvelles acquisitions, et à la part croissante dans les encours, du crédit à la consommation, notamment en pays émergents.

Le résultat net part du Groupe est en croissance de +15,2% par rapport à 2006. Le ROE après impôt atteint 16,1% sur l'année (contre 15,9% en 2006).

GESTIONS D'ACTIFS ET SERVICES AUX INVESTISSEURS

En millions d'euros	2007 (e)	2006	Variation
Produit net bancaire	3 741	3 195	+17,1%
Frais de gestion	(2 708)	(2 298)	+17,8%
Résultat brut d'exploitation	1 033	897	+15,2%
Coût net du risque	(41)	(8)	n/s
Résultat d'exploitation	992	889	+11,6%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(6)	(1)	n/s
Charge fiscale	(295)	(273)	+8,1% +12,4%
Résultat net	691	615	
dont Intérêts minoritaires	39	38	+2,6%
Résultat net part du Groupe	652	577	+13,0%
Coefficient d'exploitation	72,4%	71,9%	
Fonds propres alloués	1 382	1 086	+27,3%

(e) : données estimées

Le pôle Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs regroupe les activités de Gestion d'actifs (Société Générale Asset Management), de Banque privée (SG Private Banking) ainsi que les Services aux investisseurs (Société Générale Securities & Services) et l'épargne en ligne (Boursorama).

La performance du pôle est contrastée : depuis le début du troisième trimestre, la crise financière affecte particulièrement les performances de la Gestion d'actifs, alors que la Banque privée et les Services aux Investisseurs enregistrent d'excellentes performances.

Au total, la collecte nette du pôle s'établit sur l'année à 20,1 milliards d'euros, contre 41,9 milliards d'euros en 2006. Le produit net bancaire du pôle progresse de +11,9% sur l'année hors plus-value Euronext de 165 millions d'euros réalisée au T2-07. Les frais de gestion progressent de 17,8% par rapport à 2006. Le pôle enregistre sur l'année une charge nette du risque de 41 millions d'euros. Le résultat d'exploitation est en baisse de -7,0% sur l'année hors plus-value Euronext. Le résultat net part du Groupe recule de -6,2% par rapport à 2006 hors plus-value Euronext.

Gestions d'Actifs

En millions d'euros	2007 (e)	2006	Variation
Produit net bancaire	1 119	1 281	-12,6%
Frais de gestion	(841)	(805)	+4,5%
Résultat brut d'exploitation	278	476	-41,6%
Coût net du risque	(4)	1	n/s
Résultat d'exploitation	274	477	-42,6%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(6)	(1)	n/s
Charge fiscale	(91)	(162)	-43,8% -43,6%
Résultat net	177	314	
dont Intérêts minoritaires	8	16	-50,0%
Résultat net part du Groupe	169	298	-43,3%
Coefficient d'exploitation	75,2%	62,8%	
Fonds propres alloués	371	280	+32,5%

(e) : données estimées

Les activités de Gestion d'actifs subissent les effets de la crise financière, avec un mouvement de décollecte nette sur certains produits au second semestre 2007. Dans ce contexte, SGAM a été amené à assurer la liquidité de certains fonds monétaires dynamiques. Sur l'année, la ligne métier enregistre des décotes ou pertes définitives liées à la crise de liquidité d'un montant de -0,3 milliard d'euros. En conséquence, le produit net bancaire s'inscrit en recul de -12,6% par rapport à 2006.

Les frais de gestion sont en hausse de +4,5% par rapport à 2006. Sur l'ensemble de l'exercice, SGAM affiche un résultat d'exploitation en recul de -42,6% par rapport à 2006.

Banque privée

En millions d'euros	2007 (e)	2006	Variation	
Produit net bancaire	823	658	+25,1%	
Frais de gestion	(531)	(434)	+22,4%	
Résultat brut d'exploitation	292	224	+30,4%	
Coût net du risque	(1)	(4)	-75,0%	
Résultat d'exploitation	291	220	+32,3%	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	n/s	
Charge fiscale	(63)	(49)	+28,6%	
Résultat net	228	171 12	+33,3%	
dont Intérêts minoritaires	13		+8,3%	
Résultat net part du Groupe	215	159	+35,2%	
Coefficient d'exploitation	64,5%	66,0%		
Fonds propres alloués	427	378	+13,0%	

(e) : données estimées

La Banque privée continue d'afficher d'excellentes performances.

Grâce à la forte activité sur les produits structurés et de gestion alternative, le produit net bancaire est en hausse de +25,1% par rapport à 2006.

La hausse des frais de gestion (+22,4% par rapport à 2006), inférieure à celle du produit net bancaire, intègre l'effet de la poursuite des investissements commerciaux et d'infrastructures, ainsi que la hausse des rémunérations variables liées à l'activité. En conséquence, le coefficient d'exploitation s'améliore de -1,5 pts en 2007 à 64,5% contre 66,0% en 2006.

Le résultat d'exploitation augmente de +32,3% par rapport à 2006.

Services aux investisseurs et épargne en ligne

En millions d'euros	2007 (e)	2006	Variation	
Produit net bancaire	1 799	1 256	+43,2%	
Frais de gestion	(1 336)	(1 059)	+26,2%	
Résultat brut d'exploitation	463	197	x 2,4	
Coût net du risque	(36)	(5)	n/s	
Résultat d'exploitation	427	192	x 2,2	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	n/s	
Charge fiscale	(141)	(62)	x 2,3	
Résultat net	286	130	x 2,2	
dont Intérêts minoritaires	18	10	+80,0%	
Résultat net part du Groupe	268	120	x 2,2	
Coefficient d'exploitation	74,3%	84,3%		
Fonds propres alloués	584	428	+36,4%	

(e) : données estimées

Les Services aux Investisseurs enregistrent une activité très dynamique.

Hors plus-value Euronext, le produit net bancaire de SGSS et Boursorama augmente de +30,2% par rapport à 2006. Les frais de gestion progressent de +26,2% sur l'année, en raison de la poursuite des investissements particulièrement dans les pôles conservation et administration de fonds.

La ligne métier enregistre sur l'année une provision de 36 millions d'euros, liée à deux dossiers.

Le résultat d'exploitation croît de +37,0% par rapport à 2006, hors plus-value Euronext.

BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

En millions d'euros**	2007 (e)	2006	Variation
Produit net bancaire	4 522	6 860	-34,1%
dont Financement et Conseil	1 859	1 559	+19,2%
dont Taux, Change et Matières Premières	(885)	2 252	n/s
dont Actions	3 54 8	3 049	+16,4%
Frais de gestion	(3 425)	(3 755)	-8,8%
Résultat brut d'exploitation	1 097	3 105	-64,7%
Coût net du risque	56	93	-39,8%
Résultat d'exploitation hors perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	1 153	3 198	-63,9%
Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	(4 911)	0	n/s
Résultat d'exploitation y compris perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	(3 758)	3 198	n/s
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	19	24	-20,8%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	26	30	-13,3%
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	n/s
Charge fiscale	1 501	(901)	n/s
Résultat net	(2 212)	2 351	n/s
dont Intérêts minoritaires	9	13	-30,8%
Résultat net part du Groupe	(2 221)	2 338	n/s
Coefficient d'exploitation	75,7%	54,7%	
Fonds propres alloués	5 684	4 908	+15,8%
ROE après impôt	n/s	47,6%	

^{**} hors Cowen

(e): données estimées

Après un très bon premier semestre marqué par un environnement globalement porteur, la Banque de Financement et d'Investissement réalise un second semestre très difficile dans un contexte de marché défavorable, et subit par ailleurs les conséquences de la découverte d'une fraude exceptionnelle.

Le pôle Taux, Change et Matières Premières enregistre des revenus de -885 millions d'euros (+2 252 millions d'euros en 2006). Ces revenus sont affectés, pour un montant total de -2,6 milliards d'euros, par les effets de la crise de l'immobilier résidentiel aux Etats-Unis dont :

- -1 250 millions d'euros sur le portefeuille de CDO non couverts,
- 947 millions d'euros sur les risques de contrepartie sur les assureurs monolines, dont -47 millions d'euros au titre de la dépréciation totale de l'exposition sur ACA,

 -325 millions d'euros sur le portefeuille de trading de RMBS. Déprécié sur la base de paramètres de marché, ce portefeuille a été largement couvert ou vendu. Au 31 décembre 2007, l'exposition de RMBS, nette des dépréciations et non couverte, s'élève à 184 millions d'euros.

La décision de consolider le SIV (Structured Investment Vehicle) PACE au 31 décembre 2007 (cf. communiqué de presse chapitre 1.1.1) s'est traduite par l'enregistrement d'un montant de -49 millions d'euros en produit net bancaire (et de -12 millions d'euros en coût net du risque).

Les activités Actions quant à elles enregistrent une forte activité commerciale, portée par l'activité sur les produits de flux et les produits structurés.

Enfin, l'activité Financements et Conseil confirme la solidité de son fonds de commerce, et affiche des revenus en hausse de 19,2% par rapport à 2006.

Au total, sur l'année, le produit net bancaire de la Banque de Financement et d'Investissement recule de -34,1% par rapport à 2006 (hors Cowen), le PNB des activités commerciales progressant d'environ 15%.

Les frais de gestion de la Banque de Financement et d'Investissement s'inscrivent en baisse de -8,8% par rapport à 2006 (hors Cowen), reflétant l'ajustement à la baisse des rémunérations variables.

La Banque de Financement et d'Investissement enregistre sur l'année un coût du risque positif de +56 millions d'euros (contre +93 millions d'euros en 2006).

Le Groupe a mis à jour, en début d'année 2008, une fraude exceptionnelle au sein d'une sous-division de ses activités de marché. Un trader, par sa connaissance approfondie des procédures de contrôle, acquise lors de ses précédentes fonctions au sein du middle office du Groupe, a dissimulé ses positions grâce à un montage élaboré de transactions fictives. Compte tenu de la taille de ces positions et des conditions dans lesquelles ces positions ont été clôturées, cette fraude a un impact global négatif avant impôt de -4 911 millions d'euros, enregistré dans les comptes 2007 en perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées.

Au total, le résultat net part du Groupe de la Banque de Financement et d'Investissement s'établit à -2 221 millions d'euros sur l'année (contre un résultat positif de 2 338 millions d'euros en 2006 hors Cowen).

GESTION PROPRE

La Gestion propre enregistre sur l'année un résultat brut d'exploitation de 227 millions d'euros (contre 70 millions en 2006). Le résultat sur le portefeuille de participations s'élève à 502 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, le prix de revient IFRS du portefeuille de participations industrielles hors plus-values latentes s'établit à 0,6 milliard d'euros, pour une valeur de marché de 1,0 milliard d'euros.

Dans le cadre de la gestion de liquidité de certains fonds de SGAM, le Groupe a souscrit à des parts de deux fonds monétaires dynamiques. Les décotes de valorisation et dépréciations pour coût du risque enregistrées sur ces parts en raison de la crise de liquidité impactent le résultat d'exploitation de la Gestion Propre à hauteur de -49 millions d'euros.

<u>Annexe: Informations complémentaires relatives à la Banque de Financement et d'Investissement:</u>

• Exposition à risque sur l'immobilier résidentiel aux Etats-Unis

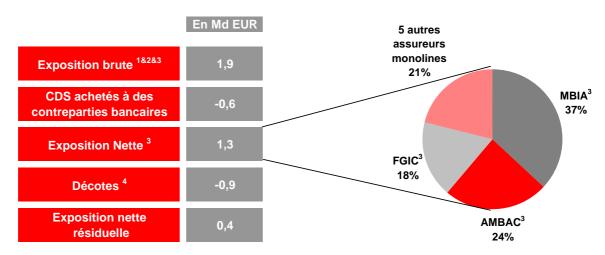
	CDO: tranches super senior AAA				
	portefeuille # 1	portefeuille # 2	portefeuille # 3		
Exposition brute au 31/12/07 en M EUR	1 401	1 736	1 717		
Point d'attachement	31%	15%	32%		
Sous-jacent	mezzanine	high grade	mezzanine		
% d'actifs subprimes sous-jacents	84%	53%	73%		
dont originés en 2005 et avant	53%	20%	62%		
en 2006	31%	20%	6%		
en 2007	1%	12%	5%		
Décotes enregistrées en 2007 en M EUR (1)	-458	-629	-164		
% total de décotes des CDO (2)	32%	36%	9%		
Exposition nette au 31/12/07 en M EUR ⁽³⁾	955	1 116	1 554		

⁽¹⁾ Décote aux taux de change moyens de chaque trimestre

Sensibilité:

Une hypothèse d'augmentation de 10% de l'ensemble des taux de pertes cumulées (en particulier de 9,0% à 9,9% pour les prêts originés en 2005, de 23,0% à 25,3% pour ceux originés en 2006, et de 25,0% à 27,5% pour ceux originés en 2007) conduirait à une décote supplémentaire estimée à –431 M EUR

 Exposition en risque de contrepartie aux "monolines" (scénario de défaut immédiat de l'ensemble des assureurs monolines contreparties du Groupe Société Générale)



⁽¹⁾ Calculés sur la base des mêmes méthodologies que celles utilisées pour les actifs non assurés et hors ACA

⁽²⁾ Net de la couverture par la subordination

⁽³⁾ Exposition au taux de change du 31 décembre 2007

⁽²⁾ Incluant 1,5 Md EUR au titre d'une exposition brute au secteur résidentiel immobilier américain d'un nominal de 7,9 Md EUR, dont 4,2 Md EUR de sous-jacents "subprime" (millésimes : 3% 2007, 21% 2006 et 76% 2005 et antérieur)

⁽³⁾ Chiffre mis à jour, établi dans le cadre du processus d'arrêté des comptes

⁽⁴⁾ Les 400 millions d'euros de provisions additionnelles non allouées figurant dans le communiqué de presse du 24 janvier 2008, ont fait l'objet, dans le cadre du processus d'arrêté des comptes, d'une affectation aux risques liés à l'exposition des assureurs monolines américains ce qui porte le montant de décote total à 900 millions d'euros hors exposition sur ACA (dépréciée en totalité par ailleurs)

4.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES DONNEES FINANCIERES ESTIMEES 2007

ERNST & YOUNG Audit Faubourg de l'Arche 11, allée de l'Arche 92037 Paris - La Défense DELOITTE & Associés 185, avenue Charles-de-Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

SOCIETE GENERALE

Société Anonyme

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les estimations de résultat net consolidé 2007

Monsieur le Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les estimations de résultat net consolidé 2007 de la Société Générale incluses dans les parties 4.1 et 4.2 de l'actualisation du Document de référence 2007 daté du 10 février 2008.

Ces estimations ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux estimations de résultats.

Il nous appartient d'exprimer sur ces estimations une conclusion dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du Règlement (CE) N° 809/2004.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France, à l'exception de ce qui est mentionné au premier point de l'avis exprimé ciaprès. Ces travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des estimations ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles qui devraient être suivies pour l'établissement des comptes définitifs de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les estimations sont adéquatement établies sur la base indiquée.

Nous rappelons que, s'agissant d'estimations susceptibles d'être révisées à la lumière notamment des éléments découverts ou survenus postérieurement à l'émission du présent rapport, les comptes définitifs pourraient différer des estimations présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la confirmation effective de ces estimations.

A notre avis:

- les estimations ont été adéquatement établies sur la base indiquée, étant observé que, notre audit des comptes consolidés étant en cours et compte tenu des circonstances actuelles, nos diligences relatives aux activités de Banque de Financement et d'Investissement ont été étendues et ne sont pas terminées.
- la base comptable utilisée aux fins d'établissement de ces estimations est conforme aux méthodes comptables de la Société Générale.

Sans remettre en cause les conclusions exprimées ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 4 de la note « Processus d'élaboration des données financières estimées » qui décrit les traitements comptable et fiscal de la perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées, ainsi que les raisons ayant conduit le groupe à faire usage des dispositions de l'exception prévue par la norme IAS 1 afin de donner une image fidèle de sa situation au 31 Décembre 2007. Par ailleurs, comme indiqué dans l'introduction de cette note, des investigations internes et externes sont en cours, dont les résultats ne sont pas connus à ce jour. Dans l'hypothèse où des faits nouveaux seraient mis en évidence, il conviendra d'en tirer, si nécessaire, les conséquences comptables.

Ce rapport est émis aux seules fins de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lequel le prospectus visé par l'AMF serait notifié et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris - La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 10 février 2008 Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & Associés

Philippe PEUCH-LESTRADE

José-Luis GARCIA

4.4 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Tableau d'évolution du capital							
Opérations	Date de constatation	Variation	Nombre d'actions	Capital social (en EUR)	Variation du capital liée à l'opération (en %)		
Options exercées au 1 ^{er} semestre 2007 et		261 414					
Augmentation de capital Plan d'épargne 2007	11.07.2007	4 578 835	466 264 811	582 831 013,75	1,05		
	31.12.2007						
Options exercées au 2e semestre 2007	constaté le 11.01.2008	317 782	466 582 593	583 228 241,25	0,07		
Options exercées du 1er au 11 janvier 2008	constaté le 05.02.2008	34 080	466 616 673	583 270 841,25	0,01		

4.5 EVOLUTION DE LA NOTATION LONG TERME DES AGENCES DE NOTATION

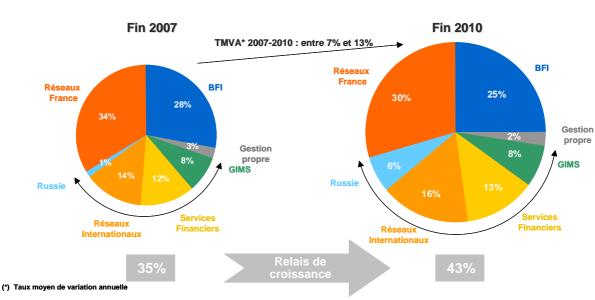
Le Groupe Société Générale a tenu des discussions approfondies avec les agences qui le notent suite à la mise à jour de la fraude évoquée ci-dessus. Ces discussions ont porté aussi bien sur le déroulement de cette fraude que sur les mesures de politique financière envisagées par le Groupe afin de renforcer ses fonds propres. Le 24 janvier 2008, les agences de notation Moody's et Fitch ont dégradé d'un cran la notation long terme de Société Générale, à Aa2 et AA- respectivement et Standard & Poor's a placé la notation long terme AA de Société Générale sous surveillance négative.

Ces niveaux sont compatibles avec l'objectif de notation long terme que se fixe le Groupe.

4.6 Perspectives strategiques du Groupe

Après une année 2007 difficile, le Groupe entend poursuivre dans les années à venir la stratégie de rééquilibrage de son portefeuille d'activité à la fois par croissance organique et par croissance externe ciblée, en accélérant son développement dans les métiers et marchés à fort potentiel.

A fin 2010, la part des Réseaux Internationaux, des Services Financiers, des Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs et de la Russie dans le total des encours pondérés Cooke du Groupe devrait atteindre 43%, contre 35% à fin 2007.



Répartition des encours pondérés Groupe (Bâle 1)

Cette stratégie de développement s'appuiera sur la forte génération de capital liée à des positions fortes dans les métiers de banque de détail en France et de Banque de Financement et d'Investissement. Le Groupe entend par ailleurs intensifier les synergies de revenus entre les métiers et poursuivre l'amélioration de son efficacité opérationnelle, avec la mise en œuvre d'un plan spécifique initié en juin 2007, qui devrait se traduire par une amélioration du résultat opérationnel d'au moins 1 milliard d'euros à horizon 2010. S'agissant de la Banque de Financement et d'Investissement, le premier semestre de l'année 2008 devrait être une période de transition marquée par le renforcement des de contrôles. dans un environnement de marché vraisemblablement difficile. Les limites en stress test et les volumes sur les activités d'arbitrage seront donc volontairement réduits, puis progressivement augmentés à compter du troisième trimestre 2008, en fonction des conditions de marché. L'activité clientèle poursuivra toutefois son développement par l'enrichissement de l'offre produit, l'élargissement de la base de clientèle (hedge funds, institutions financières) et l'extension de la couverture géographique (Asie, Pays du Golfe, Russie). Le développement des métiers de financement sera également poursuivi, notamment dans les activités à forte croissance (matières premières, infrastructures), avec une gestion active du portefeuille. La recherche de synergies de revenus entre métiers sera intensifiée, en favorisant, entre

autres, la coopération avec les Réseaux internationaux et les ventes croisées entre les métiers de dérivés de taux et change et les financements. Au total, l'objectif de la Banque de Financement et d'Investissement est d'extérioriser une croissance annuelle moyenne de ses revenus comprise entre 5% et 10% sur la période 2006-2010, permettant d'atteindre un produit net bancaire de l'ordre de 9 milliards d'euros en 2010. Le coefficient d'exploitation serait de l'ordre de 62% en 2009 et 60% en 2010, et le ROE après impôt de l'ordre de 30% en 2009 (en faisant l'hypothèse d'un coût du risque de 40 points de base) et supérieur à ce niveau en 2010. En 2008, à la suite d'un premier semestre de transition et dans un environnement de marché difficile, le ROE après impôt devrait d'environ 20% (+/-2 points de pourcentage).

Pour les Réseaux France, le positionnement favorable (parts de marché élevées dans les régions les plus porteuses, forte pénétration du Crédit du Nord sur le marché des professionnels), le ciblage volontariste de la clientèle mass affluent et le renforcement des coopérations avec la Banque de Financement et d'Investissement permettront de maintenir la dynamique de croissance. Le Groupe prévoit de poursuivre son programme d'ouverture d'agences et d'augmenter les ventes par Internet. Les objectifs sont une progression annuelle du PNB au moins égale à celle du Produit intérieur brut nominal français, et un coefficient d'exploitation inférieur à 63% à horizon 2010.

Les Réseaux Internationaux poursuivront une stratégie de croissance organique ambitieuse dans les pays où le Groupe est déjà présent (notamment Egypte, Roumanie, République tchèque et Maroc). A la suite de la décision d'exercer l'option d'achat sur Rosbank, la ligne métier accentuera son développement en Russie. Elle continuera par ailleurs à se développer dans le bassin méditerranéen. Enfin, les synergies entre les métiers et la politique d'harmonisation des outils et des processus seront poursuivies. L'objectif 2010 est que les activités de banque de détail en Russie contribuent à hauteur de 28% au Produit net bancaire des Réseaux Internationaux, la part de l'Europe centrale et orientale s'établissant elle à 51% (68% en 2007), celle du Bassin Méditerranéen à 12% (18% en 2007) et celle de l'Afrique Sub-Saharienne et de l'Outre-Mer à 9% (14% en 2007).

Les Services Financiers Spécialisés continueront à se développer dans les pays à fort potentiel, notamment les pays émergents, en s'appuyant sur la base robuste et pérenne construite en France, Allemagne et Italie, et sur une gestion du risque prudente grâce aux outils de scoring du Groupe. En 2010, plus de la moitié du PNB du Crédit à la Consommation devrait être réalisé dans les pays à fort potentiel (dont 14% en Russie, 14% au Brésil et 9% en Pologne) tandis que la France, l'Italie et l'Allemagne représenteront 18%, 16% et 9% respectivement. Les financements et services aux entreprises se développeront également de façon volontariste à l'international, tout en continuant à profiter de leurs positions de leader en Europe. L'assurance poursuivra également son développement en France et à l'étranger, avec une stratégie volontariste de ventes croisées avec les Réseaux Internationaux et le Crédit à la Consommation.

S'agissant des métiers de Gestions d'actifs et services aux Investisseurs, la création de Newedge, effective au 2 janvier 2008, permet l'émergence d'un acteur de premier plan au niveau mondial dans le courtage des produits dérivés cotés; son plan de développement a pour ambition d'atteindre un résultat brut d'exploitation d'au moins 400 millions d'euros en 2010. L'objectif des activités de conservation est de participer au mouvement de consolidation en cours en Europe, et de développer l'activité dans les pays émergents en coopération avec les Réseaux Internationaux, pour atteindre un résultat net part du groupe d'environ 180 millions d'euros en 2010. Boursorama, pour sa part, a pour ambition de répliquer à l'étranger son modèle de banque en ligne développé avec succès en France (projet de partenariat avec la Caixa en Espagne notamment). La Banque privée, qui bénéficie d'une présence forte en Europe et en Asie, a pour objectif de continuer son développement rapide, par des acquisitions ciblées et l'extension de sa présence dans les pays à fort potentiel, notamment l'Inde et la Russie. L'ambition 2010 est d'atteindre 115

milliards d'euros d'actifs sous gestion, avec un doublement du résultat brut d'exploitation par rapport à 2006. Après une année 2007 marquée par un environnement plus difficile, la Gestion d'actifs a l'ambition de poursuivre son développement en Asie (Chine, Inde et Corée), d'accroître sa collecte au travers des réseaux du Groupe en France et à l'International, et d'augmenter les ventes croisées entre ses plates-formes de gestion et de distribution.

Enfin, un programme d'efficacité opérationnelle a été initié en juin 2007. Ce plan vise à renforcer l'industrialisation des processus du Groupe, à développer des démarches de mutualisation et à optimiser le coût des ressources Groupe. Il contient à la fois des mesures propres à chacun des pôles et des directions fonctionnelles du Groupe (55% de l'amélioration attendue du résultat opérationnel à horizon 2010), et des initiatives transversales de mutualisation (45% de l'amélioration attendue du résultat opérationnel à horizon 2010).

Au total, les objectifs du Groupe sont d'atteindre un coefficient d'exploitation compris entre 60% et 62% et un ROE après impôt compris entre 19% et 20% en 2009, tout en ciblant un ratio Tier One (Bâle 1) de 8% à fin 2008, réduit progressivement à 7,5% à fin 2010. L'objectif de 45% pour le taux de distribution est confirmé sur la période 2008-2010.

V. CHAPITRE 12: RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

5.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

M. Daniel Bouton, Président-Directeur Général de la Société Générale

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2007 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation du document de référence.

Les informations financières estimées au 31 décembre 2007 présentées dans la présente actualisation ont fait l'objet d'un rapport conformément aux dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 par les contrôleurs légaux des comptes figurant aux pages 47 et 48 de l'actualisation, qui contient les observations suivantes.

Les contrôleurs légaux des comptes y expriment l'avis que les estimations ont été adéquatement établies sur la base indiquée, étant observé que, l'audit des comptes consolidés étant en cours et compte tenu des circonstances actuelles, les diligences des contrôleurs légaux des comptes relatives aux activités de Banque de Financement et d'Investissement ont été étendues et ne sont pas terminées, et que la base comptable utilisée aux fins d'établissement de ces estimations est conforme aux méthodes comptables de la Société Générale.

Sans remettre en cause leurs conclusions, les contrôleurs légaux des comptes ont attiré l'attention sur le point 4 de la note « Processus d'élaboration des données financières estimées » qui décrit les traitements comptable et fiscal de la perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées, ainsi que les raisons ayant conduit le Groupe à faire usage des dispositions de l'exception prévue par la norme IAS 1 afin de donner une image fidèle de sa situation au 31 décembre 2007.

Par ailleurs, les contrôleurs légaux des comptes ont mentionné que, «comme indiqué dans l'introduction de cette note, des investigations internes et externes sont en cours, dont les résultats ne sont pas connus à ce jour. Dans l'hypothèse où des faits nouveaux seraient mis en évidence, il conviendra d'en tirer, si nécessaire, les conséquences comptables ».

Les états financiers annuels consolidés des exercices 2006, 2005 et 2004, présentés respectivement aux pages 152 à 245 du Document de Référence 2007, aux pages 128 à 214 du Document de Référence 2006 et aux pages 164 à 208 du Rapport Annuel 2004 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux des comptes, insérés respectivement dans les Documents de Référence 2007 et 2006 ainsi que dans le Rapport Annuel 2004.

Les états financiers annuels consolidés de l'exercice 2005 ont fait l'objet d'un rapport de certification sans réserve des contrôleurs légaux, comportant une observation. Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée sur les comptes consolidés, les contrôleurs légaux des comptes ont attiré l'attention des actionnaires sur la note 1 de l'annexe qui expose les raisons ayant conduit la Société Générale à corriger le traitement comptable de la réserve de capitalisation d'activités d'assurance et les impacts sur les capitaux propres consolidés au 1er janvier 2004 et sur le résultat 2004.

Les états financiers annuels des exercices 2006, 2005 et 2004, présentés respectivement aux pages 152 à 245 du Documents de Référence 2007, aux pages 128 à 214 du Documents de Référence 2006 et aux pages 164 à 208 du Rapport Annuel 2004 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux des comptes, insérés respectivement aux pages 246-247 du Document de Référence 2007, aux pages 215-216 du Document de Référence 2006 et à la page 209 du rapport Annuel 2004.

Les états financiers annuels de l'exercice 2006 ont fait l'objet d'un rapport de certification sans réserve des contrôleurs légaux des comptes, comportant une observation. Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée sur les comptes sociaux, les contrôleurs légaux des comptes ont attiré l'attention des actionnaires sur la note 1 de l'annexe qui décrit les changements de méthode comptables appliqués au 1er janvier 2006 et l'incidence sur les capitaux propres d'ouverture.

Fait à Paris, le 10 février 2008

e Président Directeur Général

56/60

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Nom: Cabinet Ernst & Young Audit

représenté par M. Philippe Peuch-Lestrade

Adresse: Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche - 92037 Paris - La Défense

Début du 1^{er} mandat : 18 avril 2000 Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur

les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nom: Société Deloitte et Associés représentée par M. José-Luis Garcia

Adresse: 185, avenue Charles de Gaulle - B.P. 136 - 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Début du 1^{er} mandat : 18 avril 2003 Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur

les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Nom: M. Robert Gabriel GALLET

Adresse: Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche - 92037 Paris - La Défense

Date de nomination : 30 mai 2006 Durée du mandat en cours : 6 exercices

Nom: M. Alain PONS

Adresse: 185, avenue Charles de Gaulle - B.P. 136 - 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Début de nomination : 18 avril 2003 Durée du mandat en cours : 6 exercices

VI. CHAPITRE 13: TABLE DE CONCORDANCE

				Numéros de page		
Rubri	ques	Document de référence 2007	Première actualisation	Deuxième actualisation	Troisième actualisation	Quatrième actualisation
1.	PERSONNES RESPONSABLES	326	35	108	31	54-56
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	326	36	109	32	57
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES					
3.1.	Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	14-15 ; 17				
3.2.	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA		7		
4.	FACTEURS DE RISQUE	121-123 ; 125-149	8-9	33-37	7	
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR					
5.1.	Histoire et évolution de la société	2;310	3			3-22
5.2.	Investissements	48 ; 50-51	3-4	27	3	23-26
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS					
6.1.	Principales activités	4-12 ; 47	4 ; 10	4 ; 26	4-6	29-46
6.2.	Principaux marchés	242-244				
6.3.	Evénements exceptionnels	NA				4-15 ; 17-22 ; 43-44
6.4.	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	143				
6.5.	Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	2 ^{ème} de couverture	2	3	2	2
7.	ORGANIGRAMME					
7.1.	Description sommaire du groupe	24-25		6		
7.2.	Liste des filiales importantes	30-43 ; 102 ; 232-241 ; 292-300				
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS					
8.1.	Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	55				
8.2.	Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	117-120				
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT					
9.1.	Situation financière	46 ; 53-55		26 ; 30-32		4-6 ; 35 ; 50
9.2.	Résultat d'exploitation	27 ; 30-44		7-25		29-46
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX					
10.1.	Informations sur les capitaux de l'émetteur	44-45 ; 155-157		42-44 ; 104		35, 49
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	158		45		
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	46 ; 55	32	26 ; 32 ; 103	30	35 ; 50

		Numéros de page				
Rubri	ques	Document de référence 2007	Première actualisation	Deuxième actualisation	Troisième actualisation	Quatrième actualisation
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influer sur les opérations de l'émetteur	NA				
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	46				
<u>11.</u>	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	NA				
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES	49				51-53
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA				
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE					
14.1.	Conseil d'administration et direction générale	58-69	5-6			15 ; 27-28
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	62				
15.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES					
15.1.	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	77-88	7			
15.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	230				
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION					
16.1.	Date d'expiration du mandat actuel	58-62				
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	62				_
16.3.	Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur	72-77				27-28
16.4.	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	72				
17.	SALARIÉS					
17.1.	Nombre de salariés	102				
17.2.	Participations et stock options des administrateurs	58-61 ; 78-80				
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	105				
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES					
18.1.	Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	21				
18.2.	Droits de vote différents des actionnaires sus-visés	21 ; 304				
18.3.	Contrôle de l'émetteur	21				
18.4.	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA				
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	230-231 ; 292-300 ; 323		33		

				Numéros de page		
Rubri	ques	Document de référence 2007	Première actualisation	Deuxième actualisation	Troisième actualisation	Quatrième actualisation
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR					
		152-245 ; 248-300 ;				_
20.1.	Informations financières historiques	328				
20.2.	Informations financières pro forma	NA				
20.3.	États financiers	152-245 ; 248-300				
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	99 ; 246-247 ; 301-302				
20.5.	Date des dernières informations financières	152				
20.6.	Informations financières intermédiaires	NA	11-31	38-76 ; 79-102	8-29	29-46, 47-48
20.7.	Politique de distribution des dividendes	17				35 ; 53
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	143-144				22
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	51				
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES					
21.1.	Capital social	19-21 ; 303-307		104		49
21.2.	Acte constitutif et statuts	310-322	33-34	105-107		
22.	CONTRATS IMPORTANTS	55				
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	NA				
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	312				7
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	24-25 ; 232-241 ; 292- 300				